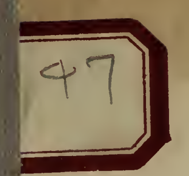


an Herrn Professor Dr. Gröber
Hochachtungsvoll
Der Verf.

LETTRES DE SOLDAT.

ÉTUDE SUR LE MÉLANGE ENTRE LE PATOIS ET LE FRANÇAIS.

CHARLES BONNIER.

à l'auteur des „Vermischten Beiträge"
au professeur A. TOBLER.

HALLE SUR SAALE
EHRHARDT KARRAS, IMPRIMEUR.
1891.

Introduction.

„D'autres font l'histoire des mots sans s'attacher aux idées.“

(*Balzac. — Louis Lambert*).

„That autograph letter, it was once . . . a piece of the general fire and light of human life.“

(*Carlyle. — Olivier Cromwell*).

Nous avons dans un précédent essai[1] voulu montrer comment les Chartes, et en général les documents du Moyen-Age, sur lesquels on a basé l'étude de la langue, avaient peu de valeur et d'utilité. Tous les éléments qui donnent à un document une raison d'être aux yeux de la science sont absents des chartes: ni l'origine, ni la main qui a écrit, ni le cerveau qui a conçu, ni enfin le sens même du document, ne peuvent être déterminés scientifiquement. A plus forte raison la langue qu'on a voulu y étudier n'est pas pure, et, si elle est le produit d'un mélange, nous n'en connaissons pas les éléments constitutifs. Nous sommes par contre aujourd'hui en présence de documents dont l'origine est certaine, dont nous connaissons les producteurs; ils nous donnent l'image fidèle du milieu qui les a entourés, du langage, du mélange de langage et enfin du caractère du village qui les ont produits. — Car, si leur valeur linguistique est très grande, combien plus considérable encore est leur importance pour la psychologie et l'étude des motifs, des principes directeurs de toute évolution de la pensée. — Enfin ils peuvent servir d'appui pour l'histoire, encore à faire, d'un village.

Il est intéressant de se demander pourquoi on ne s'est pas encore servi des lettres écrites dans les villages; ce n'est pas, certes, à cause de la difficulté de se les procurer. Presque chaque maison en contient, les paysans ayant l'habitude de conserver leur correspondance, qui n'est jamais bien encombrante. — Ce sont des documents à portée de la main dont tout village nous offre les spécimens les plus variés, depuis les lettres des paysans, de ceux qui ne sont jamais sortis de leur village jusqu'aux lettres de soldats et d'ouvriers qui l'ont quitté pendant une période assez

[1] Critique des Chartes de Douai (Zeitschrift für rom. Phil. XIV).

longue. — La cause la plus simple, toujours la même, qui fait corps avec la linguistique moderne, est l'horreur qu'ont la plupart des linguistes ou philologues, pour ce qui vit, pour ce qui peut se contrôler et s'expérimenter; enfin pour ce qui doit ramener la science linguistique au niveau des autres sciences. C'est à cela qu'on peut attribuer ces essais innombrables dont le résultat le plus clair est de montrer la prestidigitation conjecturale de l'auteur, qui trouve le moyen de faire quelque chose avec rien, tandisque les documents vivants affluent autour de lui.

Cependant, on s'est déjà servi des lettres, en général, mais surtout dans un but d'investigation historique. — Michelet a vu l'importance de la lettre autographe, inspiré par l'exemple des frères de Goncourt qui nous ont donné un dix-huitième siècle, où l'on sent la pensée tremblant et frémissant derrière le mot, grâce à leur emploi de l'expression même des acteurs dans cette lutte politique et amoureuse, expression saisie, pour ainsi dire, à fleur de lettre.

Carlyle, dans son étude sur les lettres de Cromwell, avait pressenti, plutôt que constaté l'importance de l'autographe.

Pourtant la lettre elle-même, ses caractères propres, n'ont pas encore été étudiés scientifiquement. Cela n'a rien d'étonnant, car on est trop occupé à analyser minutieusement, à la loupe, les moindres accidents de papier dans les Chartes. — Jusqu'ici les collectionneurs d'autographe et les graphologistes ont seuls tenté une étude des caractères des lettres, mais avec leur opinion faite d'avance.

Les Romanciers et humoristes nous ont donné des documents plus précieux. Nous citerons Thackeray, Dickens et Currer Bell en Angleterre; Balzac, Monnier et Emile Durandeau en France. — Ils ont prêté une grande attention à la signification que pouvaient avoir les caractères, l'orthographe et la graphie d'une lettre. — Chose singulière il n'y a qu'en France où les linguistes et philologues, nous pouvons même dire les savants en général, croient rabaisser leur science en empruntant des documents à un romancier. Le vénération que les allemands ont pour Goethe, celle qui se manifeste par les extraits nombreux (trop même) que les anglais font de Shakspere, les français, ne l'ont d'aucune façon pour Balzac, pour cette comédie humaine où les savants de toute catégorie pourraient faire une moisson d'observations profondes. — En ce qui concerne notre étude, Balzac a publié dans *Ferragus* [1] cette lettre sublime de passion et de manque d'orthographe d'*Ida Gruget*, qui est un modèle, non d'imitation, mais, comme dirait Wagner, de „*Nachbildung*“ du style populaire. — Ce qui montre l'attention que Balzac prêtait à la forme même de la lettre d'Ida Gruget, c'est son introduction même: „Voici textuellement, dit-il, dans la splendeur de sa phrase naïve, dans son ortho-

[1] Scène de la vie parisienne. — Les *Treize*.

graphe ignoble, cette lettre à laquelle il était impossible de rien retrancher, si ce n'est la lettre même; il n'existe dans l'original ni virgule, ni repos indiqué ni même des points d'exclamation; fait qui tendrait à détruire le système des points par lesquels les auteurs modernes ont essayé de dépeindre les grands désastres de toutes les passions . . .“

Nous ne pouvons citer que le commencement de la lettre, faute de place et aussi parceque la politesse nous force à espérer que nos lecteurs la connaissent:

„Henry!

Dans le nombre des sacrifices que je m'étais imposée a votre égard ce trouvoit ce lui de ne plus vous donner de mes nouvelles, mais une voix irrésistible mordonne de vous faire connettre vos crimes en vers moi etc. etc.“[1]

Nous pouvons citer à un rang inférieur Henri Monnier dans ses *Scènes populaires*[2]: mais malheureusement, si le lettre gagne en comique et en „charge“ par quelques exagérations, elle perd en vérité. — Il ne faut pas oublier que cette pièce, comme tout ce qu'a écrit Henri Monnier sétait destinée à être lue.

Nous en citons les premiers mots:

„Mon bon Chérit

„Il a bien lontan que je t'ai vu, et pourtan je le voudrez bien, vu que jai fini tes bretel etc. etc.“

On peut dire la même chose de la fameuse lettre du Fusilier Bridet d'Emile Durandeau[3], qui, quoiqu'excessivement drôle, contient, comme nous le montrerons plus tard, des observations très fines et très-exactes sur la vie militaire. Elle commence ainsi:

„Chers parents

Je suis-t-enfin arrivé-t'-au corps dont je vous envoie ces deux mots de billet pour vous dire que ma santé se porte bien quoi que le régiment ne me réussit pas du tout-mais là, du tout. etc.“

Chez les humoristes et romanciers anglais, en ce qui concerne notre sujet, la première place revient au grand et illustre Thackeray (qui est certainement le romancier anglais, qui connaissait le mieux l'allemand et le français). — Dans deux de ses romans „Henry Esmond“ et les „Virginians“ nous trouvons des spécimens admirables de lettres vulgaires, ou mal écrites. — Nous citerons surtout la lettre de la Vicomtesse de Castlewood[4], exemple curieux et pastiche du français écrit au temps de la reine Anne en Angleterre „It was a queer letter from the scholar as she was, or as she called herself, the Dowager Viscountess Castlewood, written in the strange barbarous French, which she and many other fine ladies of that time-witness Her Grace of Portsmouth-employed, etc.“:

---

[1] p. 29 et seq. [2] 2 vol. 1er vol. p. 117.
[3] Civils et militaires. 1 vol. (Dentu). [4] H. Esmond.

„Mong Coussin, je scay que vous vous etes bravement batew et grevement bléssay — du costé de feu M. le Vicomte —."

Comme exemple de l'anglais mal écrit, nous avons aussi[1] la lettre du jeune colon de la Virginie:

„What do you mien, you silly old Mountain, by sending an order etc."

Nous citons tous ces exemples, d'abord parcequ'ils ne sont pas connus, ensuite parcequ'ils peuvent attirer l'attention de quelque linguiste sur ce sujet si important du français écrit et parlé en Angleterre, comme on le trouve écrit dans les correspondances du 18e siècle, cité dans les livres modernes, parlé aujourd'hui encore.

Currer Bell et Dickens nous offrent aussi des exemples semblables; les romanciers anglais sont de précieux auxiliaires pour les linguistes par cette habitude de nôter le langage vulgaire et aussi l'affection de parler français, si répandue dans la bonne société anglaise.

Nous reviendrons plus tard sur les différents phénomènes que présentent ces lettres; pour le moment nous avons à rechercher la nature des lettres en général, leur lieu de provenance, l'endroit de leur fabrication, tout comme pour une marchandise. Cette histoire, dont nous ne donnons que les grandes lignes, touche de bien près aux différentes phases du développement de la société moderne.

Aux différentes classes de la société correspondent, en effet, diverses espèces de lettres; et aussi un plus ou moins grand équilibre entre les deux facteurs qui composent la nature d'une lettre: „Le terme et l'idée".

Chez les artistes, chez les écrivains surtout, la juxtaposition du terme et de l'idée est presque parfaite; le mot a dans leur cerveau la forme du terme écrit. Le plus bel exemple, peut-être, de la perfection mécanique dans la phrase a été donné par Théophile Gautier, le maître impeccable, comme l'appelait Charles Baudelaire.[2] — Il affectait même de réduire la langue écrite à un mêtier que tout le monde pouvait apprendre. Nous ne chercherons pas ici si cette facilité, si cette absence de lutte, ne finit pas par engourdir la force créatrice qui provient toujours du combat entre le terme et l'idée. — D'autres écrivains, comme Gustave Flaubert, ont lutté toute leur vie pour atteindre l'équilibre parfait entre l'idée et le terme. — Enfin, certains, comme Balzac, ont préféré exprimer leur complète pensée, laissant rouler la phrase dans le

---

[1] Virginians Ch. XXX, 1er vol.

[2] Cf. Charles Demailly (p. 83). De Goncourt:

„Je ne pense jamais à ce que je vais écrire. Je prends une plume et j'écris. Je suis homme de lettres; je dois savoir mon mêtier. Et puis, j'ai une syntaxe très en ordre dans la tête. Je m'engage à montrer à écrire à n'importe qui."

(Masson est ici pour Gautier.)

courant de l'idée, nous associant au tumulte et au bouillonnement de leur travail intérieur, plus grands et moins parfaits.

Ces différents caractères se retrouvent dans la correspondance de ces trois auteurs, qui peuvent servir de type aux trois modes d'expression.

Mais, quelles que soient les différences entre le mécanisme et le mode d'expression chez eux, ce sont des gens de métier, pour qui les lettres ne sont que la continuation du travail quotidien, une augmentation de travail.

Mais, dans la société moderne, il est une certaine catégorie de gens qui n'écrivent que pour leurs affaires ou pour leurs plaisirs. Il faut avouer que les lettres de ce côté ne perdent pas à ne pas être recueillies; si nous prenons les lettres des commerçants ou des hommes de bourse, nous assistons au triomphe des abbréviations et des points suspensifs (style ou absence de style que les deux écrivains de la société bourgeoise, *Scribe* et *Sardou*, ont reproduits avec fidélité), ils n'écrivent que pour donner des ordres de commerce, et ils ont réduit la lettre à n'être qu'un dispositif encadré de formules de salutation. — On comprend très-bien que le volapük puisse s'appliquer sans inconvénient à de telles lettres. Il serait curieux d'examiner les lettres de ce qu'on appelle les gens du monde, mais elles sont naturellement difficiles à acquérir; il serait intéressant de les comparer avec les correspondances que les romanciers modernes nous montrent dans leurs romans.

Le roman par lettres n'était pas un procédé factice au dix-huitième siècle où l'on passait la moitié de la journée à écrire, et où l'on voit peu de différence, somme toute, entre les lettres de *Julie* et de *Saint-Preux* et celles des correspondantes de *Rousseau* ou de *Diderot*.

Aujourd'hui il n'y a plus que les pensionnaires de couvent ou les jeunes filles du monde qui s'écrivent tous les jours. Mais malheureusement les lettres d'amies d'aujourd'hui ne ressemblent en rien à celles que Louise de Chaulieu écrivait à Rénée de Maucombe.[1]

A ce propos, on dit souvent que les femmes écrivent mieux que les hommes: il serait plus juste de dire que les femmes n'„écrivent“ pas. Dans ces lettres de douze pages il serait difficile de trouver un effort pour accorder la pensée avec le terme; on n'y découvre même pas le moindre pressentiment que la langue puisse être „difficile“ à rendre, ce qui caractérise l'absence de style. — On peut dire que ces lettres se ressemblent toutes par le fond comme par la forme: l'écriture même est partout pareille, comme si toutes se servaient de la même plume,

Maintenant, au contraire du XVIII[e] siècle, on écrit très-peu, et cela peut s'expliquer par des causes économiques. — Cela ne fera que s'accentuer avec les moyens plus pratiques, que l'on découvre tous les jours. — Le téléphone épargne beaucoup de

[1] Mémoires de deux jeunes Mariées. — Balzac.

fautes d'orthographe et surtout de manques de ponctuation aux commerçants.

Parmi les gens du monde, de moins en moins de lettres. — Dans les romans fashionables de M. Bourget[1], on n'emploie plus que les „petits bleus" les cartes télégrammes, qui raccourcissent la pensée et la phrase. — Enfin le dernier terme de la correspondance se trouve dans les colonnes de la quatrième page des grands journaux, où l'on écrit en anglais, ce qui tranche la difficulté.

La même répugnance à écrire, que nous avons vue se manifester dans le monde, existe aussi dans les villages, mais les causes diffèrent. — Nous avons franchi les deux classes supérieures de ceux qui écrivent, les uns par métier, les autres par besoin ou par plaisir; il reste maintenant à étudier la classe qui ne sait pas ou presque pas écrire, et qui ne le fait que quand elle y est forcée.

Dans beaucoup de romans, on a essayé d'imiter les lettres écrites dans les villages; dans presque tous, on n'y a vu qu'un prétexte à moquerie, et on en est à se dans demander si ceux qui ont fait ces essais avaient jamais eu sous les yeux une véritable lettre d'un homme ignorant, d'un paysan.

Pour nous rendre compte de ce qui fait la caractéristique de telles lettres, de cette difficulté qu'il y a pour un paysan à écrire, il nous faut examiner rapidement les conditions économiques et sociales dans les quelles il se trouve placé. Nous prendrons nos exemples dans le village, où ont été écrites les lettres que nous allons étudier.

Pourquoi écrit-on une lettre? C'est la première question que l'on doive se poser dans une recherche de cette sorte. Généralement, parce qu'on est éloigné d'une personne et qu'on ne peut lui transmettre de vive voix ce qu'on a à lui dire. Cette condition fondamentale de toute correspondance n'existait, pour ainsi dire pas, dans nos villages, il y a cinquante ou soixante ans. D'abord on avait peu de chose à se dire, et ensuite on était seulement en relation avec les gens de son hameau; car il était très-difficile d'en sortir à cause du manque de pavés. — Les premiers datent d'après la révolution de 1830, qu'on peut fixer comme date approximative de l'ébranlement causé dans les campagnes, de la première entrée de la vie moderne dans les villages.[2] De plus, on trouvait près de chez soi ce dont on avait besoin, chez ses voisins. A peine, allait-on une fois par semaine au marché des villes voisines. On conçoit que ce rapprochement interdisait toute idée de correspondance.

Nous ne faisons, on le voit, qu'effleurer ici la question, car cet isolement des villages avait beaucoup de causes économiques et sociales, que nous espérons pouvoir étudier dans un autre ouvrage.

---

[1] Cruel énigme. — Mensonges.

[2] Balzac. Un ménage de Garçon. Issoudun.

Cependant il serait exagéré de dire que personne ne quittait le village. Il y avait d'abord la conscription, qui enlevait un certain nombre de jeunes-gens tous les ans au village pour sept ans. Mais, dans les premiers temps, l'absence était si longue qu'on s'écrivait peu, quoique le contraire parût plus vraisemblable; les demandes d'argent, thème ordinaire des lettres de soldat, étaient naturellement bornées car l'argent disponible était en petit quantité.

Enfin, il y avait le *port des lettres*. M. Gladstone, dans un discours prononcé récemment, enumérait les progrès que, d'après lui, la classe ouvrière et paysanne d'Angleterre a faits depuis le commencement de la *penny post* (1840), dont on célébrait l'anniversaire il y a quelques mois. Pour se faire une idée du prix que coutaient auparavant les lettres, il faut lire les fréquentes mentions de l'affranchissement que l'on voit dans les lettres de Pope, Swift ou Steele[1], et dont nous parle Thackeray. — Encore, dans nos lettres mêmes (Lettre VIII), nous voyons que notre soldat envoyait souvent ses lettres sans les affranchir. — On raconte dans un village du Nord comme une légende, rattachée avec la succession Thierry, légendaire aussi dans l'histoire des successions, que, des lettres étant arrivées de Venise demandant aux héritiers de s'y rendre, ceux-ci, effrayés du prix du port, avaient refusé les lettres. Une autre histoire caractéristique est celle qu'on dit s'être passée entre deux amoureux: l'amant étant parti en Algérie, envoyait des lettres à T***, mais la destinataire ne les acceptait pas, parce qu'il fallait payer l'affranchissement. — Ils étaient convenus entre eux de mettre une marque sur l'enveloppe, signifiant qu'ils se portaient bien, et cela leur suffisait. — Le prix du port, cette cause économique que les linguistes ou les philologues de profession considéreraient comme indifférente, a cependant exercé sur la correspondance paysanne une influence profonde et peut être consideré comme un des obstacles momentanés du mélange.

A côté du soldat, il y a l'ouvrier industriel, l'ouvrier de fabrique, qui est aussi un des facteurs de la correspondance. — L'établissement des fabriques dans le Nord de la France date de 1840, quoiqu'il y en ait eu quelques unes dès 1830. — Toute une partie du village quitta alors le travail des champs et entra à la fabrique: ce premier arrachement au sol fut le prélude de bien d'autres. Après être resté un moment dans son village, l'ouvrier en sort, pour un salaire plus grand ou pour plus de travail, et dès lors il fait partie de cette armée errante du prolétariat, qui n'appartient plus à aucun pays, ni, à plus forte raison, à aucun village. — Dans cet éloignement le besoin de la correspondance se fait sentir et nous avons la seconde source de lettres: les *lettres d'ouvriers*. — Mais celles-ci, au lieu d'être produites par un phénomène artificiel en quelque sorte (la conscription), répondent à d'autres causes sociales et économiques plus profondes: il a fallu

[1] Thackeray, „English Humourist".

tout un changement de milieu pour les produire. — Elles sont une des sources les plus sûres pour l'histoire encore à faire des villages.

Nous nous bornerons dans cette étude à examiner les lettres de soldats, première manifestation d'un élément hétérogène qui finira par introduire un mélange dans le langage. — Ce sont les degrés et les variations de ce mélange que nous essaierons de suivre à travers la complexité et la variabilité des phénomènes.

Nous venons donc de passer en revue les trois classes de la société qui écrivent des lettres: les écrivains ou artistes, les gens du monde et les bourgeois, enfin les paysans forcés d'écrire par les circonstances. Il reste encore un degré: c'est la masse, masse encore énorme de ceux qui ne savent ni lire ni écrire. Chez ceux-là, naturellement, le patois „lingua di cuore" reste intact en beaucoup de points, et il offre la véritable base, le protoplasme du langage en quelque sorte.

Mais, de même que, plus on avance dans les sciences naturelles, plus on reconnaît et l'on découvre la vie dans des masses supposées inertes, de même la science du langange reconnaîtra que le patois, qui paraît simple au premier abord, présente encore des phénomène assez complexes, quoiqu'en pense le professeur Schuchardt, pour nous cacher ses principes d'ici à longtemps.

I.

Nous ne chercherons pas à rendre compte de tous les caractères intéressants des lettres: tout en en notant pourtant les principaux nous nous attacherons surtout à y rechercher les conditions du mélange.

Nous ne prenons pas de front cette question tant discutée de la „Sprachmischung"; nous ne voulons ici qu'examiner un point de la discussion entre M. Psichari et M. Schuchardt.[1] — Le premier regrettait, à propos du livre magistral „Slavo-deutsches und Slawo-italienisches" „que l'objet de la démonstration n'eût pas été pris dans deux seuls villages, dont la monographie linguistique poussée à fond, aurait donné encore plus de précision à la thèse de l'auteur."[2]

M. Schuchardt répond „qu'il s'agissait, non d'étudier le mélange à l'état cristallisé, mais de le suivre avant tout dans son plein développement, basé sur les rapports sociaux les plus variés, dans tous ses modes et degrés possibles, dans l'expression parlée, écrite, imprimée. Et il ajoute: „on proclame avec une unanimité

[1] Cf. Revue des patois gallo-romans 1888.
[2] Litteraturblatt für germ. u. roman. Philologie (1888).
[3] p. 3.

étonnante la valeur que possèdent les dialectes de populations isolées, restant en arrière; elles ne la possèdent qu'en ce qui concerne la Paléontologie linguistique, mais en ce qui touche la *Biologie*, nous devons avant tout avoir sous les yeux le développement le plus coloré et le plus animé de la vie humaine".

Cela a l'air en effet conforme à la logique et à l'évolution naturelle que plus on monte dans la société, plus les rapports deviennent complexes; par suite, les éléments de mélange étant plus nombreux il s'ensuivra que la langue sera plus mélangée. — Cela a l'air tellement vraisemblable, qu'il nous faut un effort pour ne pas l'admettre.

Que l'on observe les pays où les hautes-classes affectent de parler une langue étrangère, en Angleterre, en Russie, en Allemagne; on emploie beaucoup de locutions empruntées, mais en réalité il n'y a pas contact entre les deux langues. Les „à propos" — „en passant", employés constamment en Allemagne, ne se mêlent aucunement à la langue ordinaire, restent pour ainsi dire comme un élément réfractaire qui rompt et enlaidit la phrase, mais qui ne la pénêtre pas. On pourrait en dire autant des citations françaises plaquées dans les romans anglais et allemands, et à propos desquels il y aurait une étude psychologique si intéressante à faire, sur Thackeray et Currer Bell, cette dernière surtout étant imprégnée de français-belge.

Mais, pourquoi ces éléments ne se fondent-ils pas les uns dans les autres? Justement parcequ'il y a conscience de leur différente nature. — Or, le mélange ne peut être qu'inconscient, ou du moins, après avoir été conscient, devenir machinal, comme la marche ou tout autre développement organique.

Par suite, dans les patois qui ne sont pas trop mélangés, on peut observer ce phénomène se développant sans être étouffé.

Maintenant est-il naturel qu'un tel phénomène se produise et que le mélange soit en proportion inverse du nombre des éléments mélangés? En réalité, le mélange est plus grand dans les classes supérieures de la société, mais cela ne se fait pas sentir dans la langue, car justement la conscience de la différence de nature des éléments en contact s'accroit avec l'augmentation de connaissances: la langue d'un homme cultivé, d'un savant, ne donne pas un douzième du mélange qui se trouve dans ses idées; le paysan, au contraire, n'a aucun frein pour arrêter le mélange qui est en lui, car ce mélange se développe avec lui, sans qu'il en aît conscience.

Pour prendre un seul exemple, M. Schuchardt nous dit qu'en Bohême souvent une réponse en tchèque est faite à une question posée en allemand et inversement, mais qu'aussi, dans le cours d'une phrase il y a passage d'une langue à l'autre, en partie répétition de ce qui a déjà été dit dans l'autre langage: „nous constaterons, alors, dit-il, une certaine indifférence concernant les deux moyens de compréhension."[1]

---

[1] Slawo-deutsches.

En effet, nous nous trouvons ici en présence d'une certaine inconscience d'une population qui a deux mots pour une idée et qui s'en sert indifféremment. Or, qui dit inconscience dit mélange. Nous n'admettons pas comme mélange ce qui est distinct dans le cerveau.

Pour nos lettres au contraire, qui se trouvent sur la limite entre le patois et le français, obligées de puiser dans l'un et dans l'autre, on voit les deux langues aller parallèlement, se remplaçant ou se répétant, non seulement dans les termes mais encore dans les locutions syntactiques: en les voyant côte-à-côte, on peut dire qu'il y a inconscience. Au contraire, dans les emprunts faits à une langue étrangère, et faits consciemment, on ne répète pas les deux termes.

M. Schuchardt a évidemment raison quand il considère le mélange „comme le naturel et l'original même, au lieu d'y voir le trouble apporté au naturel et à l'original"; le mélange est partout et toujours en nous, si profond que nous descendions. — Cependant, comme phénomène naturel, il se développera d'autant mieux qu'il aura moins d'éléments factices ou artificiels en lui, car ceux-ci, tout en ne pouvant plus pénétrer la langue, arrivent cependant à la paralyser. — De plus, si la langue est, „eine *ἐνὲργεια* kein *ἔργον*"[1], nous devons admettre que cette énergie, cette „Thätigkeit", est d'autant plus libre de se développer dans les natures primitives, dans les patois par suite, qu'elle est en raison inverse du développement même de la compléxité des influences extérieures et intérieures; de même que l'homme primitif nous montre tous les phénomènes qui se passent en lui, tandisque l'homme entouré des influences d'une société perd son originalité, et, ce qui est certain, ne rend pas à la société le quart de ce que celle-ci lui donne en connaissances; de même le mélange des idées cérébrales est un obstacle au développement du mélange dans la langue.

Nous devons, en vue de caractériser le mélange, discerner, distinguer ce que nous appellerons les éléments primitifs (ce qui n'est là qu'une façon de classer) et les éléments du mélange —, éléments hétérogènes.

Eléments primitifs.

Ce que l'on peut appeler primitif dans ces lettres est nécessairement ce qui existait avant le contact; nous entendons par là le patois, les noms, ce qui reste comme un bloc réfractaire au milieu des éléments du mélange. Le patois que nous pourrons rencontrer peut être supposé aussi pur que possible, car il a résisté à toutes les influences du parler et de l'écriture. — Naturellement les noms et les sobriquets appartiennent à la même catégorie: on peut même dire que c'est ce qui est le plus cher au soldat, ce qui lui rappelle le plus le pays.

---

[1] page 4 (Literaturblatt).

[2] Auf Anlafs des Volapüks.

Mais nous devons remarquer que le fait d'être écrit enlève déjà au patois une partie de son caractère.

II. *batt* (battre) suppression de l'r après le t. Dans ce patois la dentale devient toujours dure à la finale, comme dans *prendre* qui devient *pratt.*

II. *jomais.* Assourdissement de l'*a* antétonique, mais il faut remarquer qu'une fois l'a assourdi, il tend à prendre une importance plus grande et qu'il porte l'accent.

V. *j'cros* (je crois) phénomène ordinaire pour oi = o.
trové (trouvé) ou = o.

IV. *garchon* pour gar*c*on: c+e, i = ch.

VI. *boucoup.* Il faut noter que l'on dit beau, biau; de même coup devient c*o* en patois. Il se produit ici le phénomène suivant: b*eau* à l'atone devient b*ou*: et c*o* par analogie prend le son *ou*: ceci est encore plus fréquent dans les villages de l'Artois, comme à Vitry et Corbehem.

IX. *bintot.* *ben* pour *bien* est un phénomène connu. On trouve cependant la dénasalisation dans *bélo.*

X. *éut, éu.* Nous trouvons les deux formes. — Ici, et nous y reviendrons au chapitre de l'accentuation, le paysan a eu la notion exacte de la valeur de l'accent aigu. — *éu* est quelquefois remplacé par *eu* (*ö*). — La forme *éu* reste dans les vieilles phrases et dans les proverbes: *in'da éu sept* (il en a eu sept). — *si tu la éu, tu la sentu* (si tu l'as eu, tu l'as senti).

X. *éncore.* Même observation, comme accentuation. — Les enfants disent *aco*, ce qui peut faire croire qu'il y a une tendance à faire tomber l'*r*, ce qui privera la finale de son accent, le reportant sur un *e* qui deviendra *a*.

XIII. *racontrez* pour *rencontrer*: dénasalisation de l'*e*: il y a peut-être aussi analogie de raconter.

XIII. *payy* (cf. parabole de l'Enfant Prodigue. Le paysan prend ici la même notation que le transcripteur de la version d'Arras).

Il sera peut-être surprenant pour beaucoup de gens qu'il y ait si peu de mots purement patois dans une lettre de paysan. — Nous sommes obligés, pour notre part, de convenir que nous sommes étonnés qu'il y en ait tant. — Au milieu de toutes ces conditions de mélange, étant donné que la forme écrite répugnait par essence au patois, il a fallu une grande vitalité aux caractères du patois pour se manifester en un tel milieu.

Un autre élément qui reste plus pur encore c'est l'*onomastique*.

II. *Demarécaux*.

Victor Menet. L'orthographe de l'état civil est = Minet.

Elisa le roi. Leroy.

Joseph Calice. Calixte: ancien prénom devenu nom.

Nongval pour Longueval. *l* initiale devenue *n*.

Casimile. Casimir.

Janbatisse (cf. XII. Jean Janbatisse). — Les paysans n'ont plus conscience qu'il y a deux noms (Jean Baptiste) et même ils ne reconnaissent pas que: Jean-Janbatisse est un nom et Jean en est un autre: probablement d'après les registres de l'église, ils distinguent entre Jean le Baptiseur et Jean l'évangéliste.

Il faut remarquer le changement de *iste* en isse.

Adolfe. Influence de l'*l* finale.

Marie fournaux pour fourn*eau*. Ici nous sommes plutôt en présence d'une mauvaise transcription, car le soldat disait certainement *fourneau*.

désirez olivier désiré se prononce plutôt *dziré*.

Louis décatoire de Louville. Ici se retrouve l'habitude de citer le nom de l'endroit, qui s'est déjà cristallisé dans des noms comme: Darras, Decotignies, Deroubaix.

rigot auguste. Le nom de baptème après le nom de famille : c'est une loi généralement observée.

Louis codrelier (cordelier).

enri, prononcer: *énri*.

la fille faille d'invelin (la fille faille d'Ennevelin): on dit ordinairement la *fille* pour désigner une jeune fille, de même qu'on dit le *garçon* un tel. Ici cela veut dire la fille de faille. (Cf. Balzac, Les Chouans: le gars, la garce).

Jules Fossier. Le nom de Famille provient d'un sobriquet: *Fossoyeur*.

VI. *Polidor Nabourg.*

Céline Décant (Descamps).

Fleurimont dit hernou. (Florimont dit Arnould). Ici nous voyons encore la conscience du sobriquet.

François du molleut (moleu = celui qui va au moulin) sobriquet. Le *du* montre la relation de parenté qui existe: le *meunier* s'appelle *le moleu*: le fils s'appelle: un tel *du* moleu.

Léandre roussaux.

César de nomin (Nomain).

X. Chez *Ménet.* Ceci indique l'endroit où habite *Ménet* (c'est un équivalent de *a mou du*).

Ma sœur hortense. Les degrés de famille se mettent souvent et s'emploient même entre frères et sœurs: mon frère

louis, ma sœur hortense, s'emploient communément et ces dénominations se collent au mot de façon à ne faire qu'un avec lui. — Quelqu'un est appelé: *mon frère henrí* ꝛc. même par ceux qui n'ont avec lui aucun lien de parenté.

mon frere henri: même observation.

cousin henri.

XII. *cousin lòuis.*

cousine sophi.

Louis le dou (le doux).

Nous avons ici la partie patoise des noms; nous remarquerons encore que le fait de les écrire trouble le soldat et que souvent il se trompe.

Ainsi: *Fournaix. Nomin. henou*

mais ces hésitations ne le prennent que pour certains mots. Ainsi il rend excellemment *Louville*[1], avec la sonorité de sa terminaison.

Nous avons terminé ce court chapître des éléments purs. Il nous faut passer maintenant aux éléments qui ne pénètrent pas dans la langue du paysan; aux éléments refractaires, mélangés et qui viennent de l'extérieur.

Partie étrangère.

Ce qui nous arrête d'abord c'est le premier élément de trouble apporté dans l'esprit du paysan devenu soldat: *le langage employé au régiment.* — Il y a ceci de particulier que ce n'est pas de son plein gré que le paysan les apprend: ces mots lui sont enfoncés dans la tête par la „théorie". Il doit apprendre par cœur tous les termes du fourniment.

„Je vous dirai quille nous faut savoir tout les non de tout nos cheffe par couer depuis le non des caporale jusqu'au générale de notre régimant" (Lettre *V*).

Lettre I: regiment — fusil — faison lexercice — à Capelle — la théorie — paser au bataillоin.

Nous trouvons deux mots bien écrits: *fusil* et *théorie*; le second lui était inconnu. — Le mot *bataillon* se trouve dans plusieurs lettres, et presque jamais exactement transcrit (il veut parler ici de l'école de bataillon).

II. Quartier — buiscuit — crose — petit car — bat la générale — sac — fournimant — lecole militaire — compagni.

Le mot *car* nous est expliqué par le soldat lui-même: „pour le café nous avons un petit car de blan faire, grand comme un pot de tase: ce que nous apelons car c'est parceque ca tien un car."

---

[1] Louvil (Con de Cysoing. Art. Lille. Dep · Nord).

Ainsi nous avons la preuve que le mot *quart* lui était inconnu, cela pourra faire récrier ceux qui ont une haute idée de l'instruction des paysans, mais cela n'en est pas moins ainsi. Il a appris au régiment ce que c'était que le *quart* de quelque chose. — Au village, on ne dit pas *quart* mais *quarteron* (cartron).

Nous citons une fois pour toutes l'indication du régiment que le soldat n'avait qu'à copier et à retranscrire ensuite dans toutes ses lettres.

III. Revu — générale — en grande tenue — croy doneur la croy de fer — signalé — la faite lenpereur — marechalle — sac — en garnison — je mai toujours montré.

La *Croy de fere*: c'est un mot qui entre accidentellement dans sa mémoire et qui n'y restera pas longtemps. — Les mots: être *signalé*, se *montrer* entreront au contraire dans son vocabulaire et même rentré au pays, et toujours avec le sens qu'y attachent les soldats, — j'ai été signalé (au rapport), c'est-à-dire que ma conduite dans telle ou telle affaire a été remarquée; se *montrer*, veut dire: se distinguer.

La *faite lenpreur* „le *de* tombe, comme en patois. — On dit aussi la *fête la Vierge* ou le *fils Eugenie*. — Mais cette fête lui était connu, avant le régiment, car on la celébrait dans les villages.

IV. Docteur — prandre des rémède — cassé la fieve — congé renouvlable — certifica — permision — finire mon congé.

Les trois premières expressions ont été certainement apprises au régiment. — D'abord, à cette époque, on ne connaissait pas de docteur à T***, et encore moins ces expressions techniques que le soldat a entendues à la caserne pour la première fois.

Quant aux mots *congé* (que nous trouvons cependant écrit quelquefois *gongé*) et *permission*, ils sont trop connus des soldats pour qu'ils en oublient l'orthographe.

V. Certifica — serjan major — au service — buisquit — cheffe — caporale — generale (de notre regiment) — regiment — grade — matriculle — effet — chaco — aigle — cinturon — plaque — giberne — porte-bainnette — fouraux de baihonnette.

Cette lettre est surtout remarquable par l'accumulation de termes techniques. On sent bien, comme nous le disions plus haut, qu'ils ont été introduits artificiellement et qu'il ne resteront pas. — Une remarque curieuse c'est la difficulté que les soldats éprouvent à distinguer les grades: ici, par exemple, il dit: général de notre régiment, au lieu de *colonnel*. — Nous devons noter ici les deux orthographes de baïonnette.

VI. Comandans — gongé — liétenant — notre sac et fait — capitaine — piquet (être de).

Noter le mot: *gongé*.

VII. Étape — garnison — fortifié — caserne.

Le mot fortifié était déjà connu du soldat par les fortifications de Lille qui sont célèbres dans tous les environs. — C'est le seul terme de comparaison. Il le répète plusieurs fois: „(VII) ma garnison est beaucoup plus fortifié que Lille. (IX) est plus fortifié encore que Lille.“

Nous devons noter aussi comme acquisition artificielle une série de noms de lieux, les étapes que le soldat a faites pour aller de Lille à Neuf-Brisach (Alsace-Lorraine).

„Lille — Douyai (Douai) — Canbrai — Sincantin (Saint-Quentin). — Laffaire (la Fère) — Laone — Corbéni (Corbeny)[1] — Rins (Reims) — Suips[2] — St. Menéhould — Verdun — pontamouson[3] — Nancy. — Puis, pour aller à Neuf-Brisach, nous rencontrons des noms d'origine germanique:

„Vic[4] — Mesiere — Sarrebourg — Falsebourg[5] — Nonviler[6] — Molzing[7] — Saverne — Neufbrisach — Vieux-brisaque.[8]

Le nom de *molzing* pour *Molzheim* nous montre que le soldat transcrivait les noms tels qu'il les entendait. — Il y aurait une étude bien curieuse à faire de ces noms de lieux qui passent dans la bouche d'un autre peuple, qui les prononce tels qu'il les a entendus. — On aurait ainsi, au moyen de beaucoup d'exemples et de comparaisons ce qui distingue une oreille d'une autre; on pourrait intituler cette étude: ce qu'entend l'oreille française. — Ainsi, par exemple, cette prononciation de *Londres* que l'on a en France représente assez bien ce que les français ont perçu du son Lónd-on, et *Londres* est plus près de la prononciation juste du nom anglais que si nous disions London. Une autre remarque. attesté par beaucoup d'exemples dans les romans anglais: c'est que les anglais entendent *on* quand nous disons *ent.* „Our english adverbs do Not terminate in *Mong*, returned Mr. Podsnap in a condescending manner“[9] et Thackeray nous en donne de nombreux exemples.

Nous remarquerons aussi la façon dont le soldat écrit Brisaque (or brisaque, en patois, signifie: qui brise tout).

Il est très-probable que, quelques mois après son retour du régiment, le soldat aurait oublié tous ces noms.

VIII. Capitale — lieutenant — capitaine-trésorier.

Le mot hopital est douteux: était-il connu auparavant du soldat? Il est vrai qu'il n'y avait pas d'hôpital à T**.

IX. Biscuits — ranpart — Barin. Pour Bas-Rhin.

---

[1] Aisne.
[2] Suippe (Marne).
[3] Pont-à-Mosson (Meurthe et Moselle).
[4] Vic (Meurthe).
[5] Phalsburg (E. L.).
[6] Monsvillers.
[7] Molsheim.
[8] Vieux Brisach.
[9] Dickens „Our mutual Friend.

X. Fini mon congé — rangagerai — exanterait — école du premier degré — calle de dance.

Le mot *exempter* lui était déjà connu, par le tirage au sort.

XI. dornance — étant de garde — passer la revue — monter la garde-mexanter de prison.

Dornance pour d'ordonnance.

XII. Demander la permission — au commandant de place — je Monte la garde — cest monté beaucoup de garde a monté.

La dernière phrase montre comme les formules entrent et s'emboitent toutes vivantes dans le cerveau du soldat. — Pour lui, le mot „garde" seul n'existe pas; c'est monter la garde, être de garde, etc.; c'est ce qui explique cette phrase

XIII. Volantaire — je maurait fait porter — baionette — avoir la croy — volon.

Je me ferais porter (malade): se faire inscrire — Il y a un couplet fait sur l'air d'une sonnerie qui donne la signification de ce terme:

„S'il y a quelqu'un d'malade — qu'il se fasse porter malade"
„S'il n'est pas reconnu — il aura 4 jours de plus."

Nous avons classé les termes militaires dans la partie pure de tout mélange, et en effet ce n'est pas un mélange qui s'opère dans le cerveau et dans le langage du soldat, c'est simplement l'irruption d'une masse de mots qui viennent prendre une place qui n'était pas occupée. — Il n'y a donc pas de variation entre deux éléments homogènes.

On pourrait se demander ici ce qui reste de ce trésor de mots militaires dans le langage du village. — Bien peu; tous les termes techniques restent bien un moment dans la mémoire du soldat rentré au village, mais bientôt, n'étant plus employés, ils s'atrophient et disparaissent.

Cependant quelques expressions, recueilies soit au tirage au sort, soit pendant les permissions, restent dans le vocabulaire du village. — Nous en avons la preuve dans uue lettre d'une jeune-fille de T** (lettre récente) qui n'a pu les apprendre que par ouï-dire, par *fréquentation* (*fréquenter*: a un sens particulier dans le Nord):

„Faire ton temps" c'est-à-dire faire ton service — ta *pas* la *trouïlle* (expression tout-à-fait militaire, et qui ne peut se traduire que par des à peuprès: tu n'as pas peur de quelqu'un: j'ai pas la *trouille* d'un adjudant signifie: je me moque de l'adjudant (*arch-enemy*!).

Mais on voit le peu qui reste de toute cette langue, apprise autrefois pendant 7 ans.

Diplomatique.

Comme second élément de la partie étrangère des lettres, nous avons les formules. — Elles offrent ce singulier phénomène psychologique, que tout en n'étant pas françaises, elles sont considérées pourtant comme telles par les paysans, qui les emploient invariablement de la même façon.

Nous pouvons appeler cela la „diplomatique des lettres patoises". Ces formules en effet sont presque aussi cristallisées que celles des documents du Moyen-Age. — Elles sont comme celles prises dans un formulaire, car on sait que les ouvriers et les paysans se servent de „parfaits secrétaires" pour leurs lettres.

Nous avons dit qu'elles étaient fixes, mais non quant à la forme car elles varient d'orthographe.

Dans la lettre du fusilier Bridet „si intéressante et si observée" à la fois, nous trouvons un pastiche outré de la manière d'adresser les lettres:

„A Monsieurre
Monsieurre Jean-Népomucène-Ignace Bridet, mon père, ou dans le cas qu'il n'y serait pas à la femme Frécille-Clandestine Bridet, sa conjointe, on dans le cas qu'elle n'y serait pas à Jacques-Seráphin Bridet, dit le Futé, mon frère de lait à l'hameau de l'Epine près Saint-Séverin par Aubeterre.
Charente."
France, Europe, Ancien Continent.

Si outré qu'il soit, ce pastiche repose sur une observation juste, c'est l'accummulation de renseignements que les paysans, soldats ou ouvriers, mettent sur leurs lettres, nous en avons d'autres: comme celle-ci:

Mademoiselle *** chez Madame ** Boulevard de la Liberté — au second. Lille. personnel.

La formule d'adresse est intéressante. Elle peut se formuler ainsi:

„Chers parents, je vous écris deux mots pour vous faire savoir l'état de ma santé tant qu'a moi je me porte tres bien je voudrais que la présence [ente] vous trouve de même:

Il est curieux que ce soit toujours la même expression: „*deux mots*"[1] qui serve à caractériser la lettre. Ainsi dans la lettre du fusilier Bridel nous trouvons: „je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet". Nous trouvons aussi: „ces deux mots de lettre etc.

C'est, somme toute, pour le soldat, la raison principale de sa lettre: donner des nouvelles de sa santé et s'informer de celle des autres:

[1] Il faut noter, de plus, que le paysan emploie cette expression sans se douter de sa signification et la fait précéder de longues lettres.

Cette formule change très peu dans les lettres:
Nous avons.

I. Je vous écri ces de mot pour vous faire savoir léta de ma santé.
II. Je vous écri de mot cest pour vous faire savoir l'état de ma santé tant qua moy je me porte tres bien je voudrais que la presance vous trouve de même.
III. Je lécri ces de mots pour faire savoir etc.
IV. Dans cette lettre là, nous ne trouvons plus de formule: le soldat entre de suite dans le dispositif.

En résumé sur 14 lettres, il y en a 6 qui conservent la formule-type et elles sont les premières en date. La briéveté de la lettre n°. VI s'explique par le refus d'une permission, qui avait bouleversé le soldat. — Néanmoins, vers les dernières, à mesure que le paysan s'instruisait, à mesure aussi qu'il avait quelque chose à dire, nous voyons la formule diminuer de longueur et le dispositif prendre plus de place. — Néanmoins un trait reste dans toutes les lettres: c'est le besoin d'indiquer que l'on écrit (je vous écris etc.), habitude qui est restée (mais avec plus de raison d'être) chez les commerçants.

Le *Dispositif* commence toujours par le mot, je *vous* dirai, Ce trait est bien connu. Ainsi, dans la lettre du fusilier *bridet*, on trouve la phrase suivante: „Je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire.“

Nous avons les exemples suivants:

I. 4 fois: je vous dirai que, ponctuant, pour ainsi dire, ces phrases sans fin.

Dans six lettres, cette formule commence toujours le dispositif. Dans les autres, on trouve: *vous direz on vous ferez* . . Nous pouvons faire la remarque que dans les lettres, moins il y a à dire plus il y a de formules.

La formule de *Salut* à la fin. — Elle est caractérisée par ce terme: faire des *compliments*. C'est le grand topique des conversations „vous ferez des compliments de ma part à un tel etc.“ Nous la trouvons dans toutes les lettres.

La lettre VII est presque entierement composée de compliments à faire:

„tu fera de conplimant à louis ugenie et a ugeni ét a toute sa famille tu leur fera des complimant quand tu ira boire une choppe tu fera dés conplimant a françois du molleut, si toutefois que tu voiraiz mon cousin léandre roussaux tu lui férai més conplimant et tu lui dirai que je me porte bien etc.“

Nous verrons plus tard dans la psychologie des lettres combien grande est cette préoccupation de compliments à faire et surtout de

n'oublier personne. — Dans ce cas „on dirait de vous: *il est bien fier* qu'il ne parle pas de nous", ce qui ruine la réputation d'un paysan. — De plus, cela s'explique par la vie presque patriarcale que l'on mène dans les hameaux où l'on a besoin les uns des autres.

La formule finale de *salut* est indiquée par les mots: *je finis.* Elle se compose d'un embrassement final et général.

I. Je fini ces de mot en vous embrassant de tout mon cœur.
II. Je finit ma lettre en vous enbrassant de tout mon cœur pere mère frère et sœur.
IV. Je fini ma letre en vous enbrassant de tout mon cœur et je suis pour la vie.[1]

C'est la formule que nous retrouvons dans onze de nos lettres.

Il reste à se demander si, somme toute, ce ne sont pas les lettres de soldats qui ont introduit toutes les formules que nous retrouvons dans les lettres d'ouvriers et d'ouvrières du village. — En effet, la lettre de l'ouvrier ne sort pas d'un milieu aussi cultivé, malgré tout, que l'école de la caserne; de plus le service militaire donne plus de temps que la fabrique ou le service domestique.

Enfin nous avons la *signature.*

Elle est presque toujours précédée d'une épithète comme *cher, dévoué*, mais l'on voit que ce sont des formules apprises, ainsi par exemple, le soldat signe tranquillement ses lettres:

Votre *cher fils.*

Nous en avons terminé avec la partie formelle des lettres; qui, jointe à la partie purement patoise, purement hétérogène, diminue sensiblement le terrain de nos lettres. Les formules, comme nous l'avons dit, mangent au moins la moitié des lettres.

Partie mélangée.

A (Morphologie).

La partie mélangée est par définition la plus vivante et aussi, comme nous l'avons dit plus haut: la plus inconsciente.

Elle ne peut s'opérer ici qu'entre le patois et le français, l'un réagissant sur l'autre. Nous avons admis déjà que le patois, même pur, par le seul fait d'être écrit, présentait déjà un élément de mélange.

I. *couer.* C'était un des mots les plus difficiles à écrire, à cette difficulté vient s'ajouter le souvenir de la forme patoise (tchieur).

---

[1] Cf. Francois Coppée — Pour la vie, Amour à Rosalie, — et, dans Le lettre du mobile breton: Et je signe en pleurant: votre enfant qui vous aime.

II. *commoncé* pour commencer. — Le patois est kméncher. — Le paysan a pris une forme intermédiaire. an = on ou én.
atondons même observation.
etache. Que le mot *étage* ne soit pas patois, c'est ce que prouve la forme même des maisons de la plupart des villages du Nord, qui n'ont pas d'étages. -- On dit généralement = en *haut.* — Mais la terminaison ici est patoise: aticum = ache. Cette formation est commune aux patois du Nord et du Pas-de-Calais.
pasceque pour parceque. On prononce en patois *pask*: ici donc, il y a tentative pour combiner les deux formes.
sincible. Le mot *sensible* n'est pas patois. On aurait *tèr* (tendre) ou douche (doux). — Ici donc c'est le mot français qui prédomine, mais il a subi la transformation de *en* en *in*.
Manvaiyer. Ici le mot est profondément influencé par le patois et le français. — La forme *vaiyer* pour *voyer* est patoise mais le commencement du mot est français. — En effet, m'envoyer fait *mnenvoyer* puis, par dissimilation, mdenvoyer.
Nous avons aussi la forme *monvoyer* (lettre III).

III. *commondant* (cf. atondons, comoncer).
Monsier. Cette forme paraît être mélangée, mais en fait, le paysan a conscience du changement qu'il fait subir au mot, ce qui exclue toute idée de mélange — quand il emploie *monsieur*, il entend par là désigner un poseur, un homme bien habillé. — Le mot *monsier* (monsié) s'emploie respectueusement.
croe doneur, la croy de fer. Nous avons ici un exemple caractéristique de ce qui fait obstacle au mélange. — La „croix d'honneur" est devenue une expression patoise; le „croy de fer" ne le sera jamais, à cause de sa rareté.
su = mot français avec un sens patois: si javais su = s'il m'était arrivé, si j'avais eu de la chance.

IV. *des grande fiève.*
Ce qui est patois ici c'est l'emploi constant du pluriel pour désigner la fièvre. „j'ai les fieve" est l'expression usuelle, et nous trouvons dans la lettre XIII: „j'ai les fieve typhoide". Néanmoins la forme française persiste en partie.
cucre pour *sucre.* Le patois est chuk-.
doudevi-laudevi. Ce mot eau-de-vie subit ici des transformations multiples. — Il n'est pas patois, en fait. — On emploie le mot d'origine allemande et flamande = brandvin (brantwein). -- Néanmoins le mot *eau* a la forme *yò* en patois. C'est ce conflit entre les différents éléments qui a produit ces formes bizarres.

viendrais. La forme patoise est *vönn'rai* (*véunnerai*). Mais l'emploi est patois. On dit viendrai pour deviendrai. Je viendrai malade. — Le sens est patois et la forme est française.

V. *seque-seche.* Le premier est effacé, c'est le mot patois.

VI. *gongé* (cf. lexique militaire). Le *g* remplaçant le *c* est la produit d'une influence patoise.

liétenant (cf. lexique militaire). Si le mot était patois, on aurait *li*(tenant).

VII. *ensanble.* En patois, on a énsane (insim(u)l). — Le français est: ensemble. — Les lettres nous offrent une forme intermédiaire, produit du mélange.

VIII. *vous s'en tournerez* — *vous en retourner* — Je *man retournerai.* Ici la variation des formes répond à l'incertitude de l'écivain et aux différents stades du mélange.

Je *m'en retournerai* est français. — Vous *en retourner* et vous *s'en tournerez* sont deux formes également mélangées de français et de patois. Dans la première, le second *vous* manque, dans la seconde, il est remplacé par la vraie forme patoise *vous s'en* (cf. Tobler, Vermischte Beiträge, et la syntaxe) et la forme *tourner* pour retourner. D'un côté il y avait difficulté de prononciation pour vous (*vous en retourner*), de l'autre le patois fait subir la même opération à (re)tourner qu'à (de)viendrai.

songner. Ici le mot est patois pour la forme, mais français pour, le sens: *soigner.*

X. *tu me marque.* Ici la forme est française mais le sens patois. *Marquer* en patois signifie = tu m'apprends, tu m'écris.

chanchon. — Le patois est *kénchon.* La forme actuelle est une forme mélangée également de français (chan) et de patois (chon).

travailler. Ici le mélange s'opère surtout sur le sens. On dit: *ouvrer* en patois dans le sens de travailler à la ferme et au champs. — „Je vais ouvrer“ à peu près dans le sens français. — Mais *travailler*, le mot français, s'emploie pour *être au service de* (cf. XI) „travailler pour chez **.“

Nous n'avons pris que les mots où le mélange était facilement discernable. — Maintenant, la question de savoir quel est l'élément primitif et prépondérant était singulièrement délicate et difficile. — Si, comme le pense M. Schuchardt, le *mélange* est le phénomène naturel et originaire, il est superflu de se demander quel est l'élément prépondérant.

Quoiqu'il en soit, nous voyons ici les différents phénomènes du mélange s'opérant inconsciemment tantôt sur le sens, tantôt sur la forme du mot.

Dans une étude précédente, nous avions nié que la variété de formes pour un même mot dans une même charte fût une preuve du mélange qu'avait subi ce mot, car, pour nous, la langue du scribe était différente de celle qu'on parlait dans le pays où il écrivait. — D'ailleurs pour ce genre d'étude on n'a naturellement pas le contrôle du langage parlé.

Mais ici il en est tout autrement, et, pour des expressions comme vous *s'en tournerez*, vous *en retournerez*, vous vous *en retournerez*, nous avons trois formes qui répondent à trois stades du mélange.

Une preuve plus forte encore de l'adaptation du langage à l'expression parlée est la présence de phénomènes de phonétique syntactique. Nous ne les avions pas rencontrés dans les Chartes.

Nous avons:

I. nan na (il n'en a). Ici l'n s'est attachée, en se dédoublant à *a*. Le phénomène n'est pas complétement patois.

Il présente plusieurs stades;

prenons la forme française
j'en ai

1er stade, rendu par les lettres: jen nai — patois: jeunnée (jönnée)

dissimilation: jeun'dé.

II. Cer jennait grand besoin (car j'en ai grand besoin).

VI. jan naurai (j'en aurai).

X. *vingt et une ans.* Ceci n'est pas particulier aux paysans. Chez les prédicateurs, qui affectent de parler un langage archaïque nous entendons souvent: une homme. Ainsi l'extrême simplicité touche l'extrême prétention.

XI. *une autre.*

egi ait mise une pièce pour: j'y ai mis une pièce. Ici la liaison est bien marquée. — Mais ce qui est plus curieux, c'est que le mot demeure sous cette forme, même devant une consonne:

„j'y ai *mise* comme je vous dit une piece.“

Nous assistons ainsi à la progression qui suit un phénomène de phonétique syntactique. — Il se produit d'abord devant une voyelle, puis reste sous cette transformation en dehors des conditions qui l'ont provoqué. On pourrait citer: l'majon'é bel' (la maison est belle) puis l'majon' de Pierre é bel').

XII. *qu' nehomme* (qu'un homme). Ici on n'a pas redoublé l'*n* parce que l'on se trouvait en face d'un autre son *u* et non plus *ū* (un), ce qui prouve que l'n s'était détachée et avait rejoint *homme*.

On voit par ces phénomènes que nous contemplons vivants pour ainsi dire, les trouvailles infinies que l'on peut faire dans de telles lettres, tandisque l'on s'acharne au contraire contre des documents inertes, ou qui ne pourraient revivre que par le contrôle du langage parlé.

Nous citerons à l'appui des exemples de nos lettres les liaisons (un peu forcées, mais dont quelques unes sont bien observées) de l'admirable lettre du fusilier Bridet:

„Je suis-t-enfin arrive-t'au corps — j'ai-t-ici).

Nous pourrions faire un chapitre à part avec les mots français mal écrits, mais cette étude ne rentre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé. — En effet, ici il n'est plus question de mélange, car il y a conscience et effort. Le paysan sait parfaitement qu'il a à faire à des mots français et il ne les écrit mal que parce qu'il ne peut pas faire autrement.

(Lettre I): Des mots comme = anée — inposible — conplimant — afranchire — longeur — arjant

ne sont pas patois. — Il y aurait à rechercher si l'on ne pourrait pas trouver une loi englobant toutes les fautes d'orthographes mais ce sujet est trop complexe, et, en tout cas, il n'appartient pas à cette étude.

B. Syntaxe.

L'étude de la flexion présenterait ici peu d'intérêt, car en premier lieu elle présente peu de phénomène de mélange et en second lieu on ne peut l'étudier sérieusement que dans le langage parlé.

Nous passons à une autre partie qui présente le plus grand intérêt pour le mélange et la psychologie, à la Syntaxe. — Il y a ici deux éléments: la syntaxe française et la syntaxe patoise. — On n'a jamais, que nous sachions, étudié la seconde, pensant peut-être qu'elle ne méritait pas ce nom. — Il serait curieux pourtant que les paysans n'eussent point de syntaxe, puisque les sourds et muets en ont bien. Dans l'article que *Steinthal* leur a consacré, il montre comme leur construction de phrase est naturelle.

Le Dr. *Scott* (cité par *Tylor*)[1] est la seule personne qui ait tenté d'établir une série de règles distinctes pour la syntaxe du langage par gestes. „Le sujet vient avant l'attribut, l'objet avant

---

[1] Early history of Mankind.

l'action. Une troisième construction est fréquente, c'est le modificateur après le modifié". Cette syntaxe n'est pas troublée par l'intervention de la conscience ni de la logique artificielle.

Nous nous arrêterons surtout devant les différents phénomènes que nous présente le relatif *que*. — Le patois l'emploie d'une toute autre *façon* que le français.

Comment expliquer le *que* dans des phrases telles que: „tu sais que c'était la fête l'empereur *que* la ville" — (VII) le non des ville *que* j'ai passé — sur un mont *que* le feu y était (II) je me rappelle de cette fois que je me suis (II).

Nous sommes ici en présence de ce que le professeur *Tobler* appelle un adverbe relatif (cf. p. 102 Vermischte Beiträge: Neben dem relativen Pronomen *que* besitzt das Französische ein *que* welche man, nach der Art, wie die Sprache es verwendet, als relatives Adverbium bezeichnen mufs). Comme le fait remarquer M. Tobler le français moderne emploie encore ce *que* dans certains cas (du moment que — à l'heure que ꝛc.) et on en faisait un plus grand emploi encore dans l'ancien français — „machte aber viel häufiger ehedem Gebrauch, wo eine saubrere Ausdrucksweise, ein genaueres Bezeichnen der Stellung, welche dem durch das Beziehungswort des Relativums bezeichneten zu der Aussage des Relativsatzes zukommt, allzu umständlich und schwerfällig sein würde —".

C'était le caractère de l'ancien français comme c'est le caractère du patois que ce manque de précision rigide dans la phrase, cette souplesse et ce tact du sous-entendu. — Le *que* pourrait être remplacé par *où* dans une phrase française, mais ce ne serait pas exact complètement, car il reste encore quelque chose du pronom relatif.

Dans la phrase „c'est la fête l'empereur *que* la ville" on pourrait remplacer le *que* par *quand, ou, lorsque* sans rendre ce sens multiple, que le patois lui prête.

II. Une seconde tournure tout à fait patoise est la suivante: (II) il y avait la musique *quelle* etait venu. III. j'ai recu la lettre et *quelle* ma fait plaisir. — V. Un morceau *quille* est si dure.

Pour comprendre cette tournure, il faut lui juxtaposer les expressions suivantes (VIII) cest *le capitaine quille la* (III) tu lui diras *quille* ma fait plaisir.

On dirait correctement: il y avait la musique qui était venue. Comment ce *qui* s'est il transformé en *quil*? Nous pensons que cela provient de la phonétique syntactique. — Dans l'exemple „c'est la capitaine *quille la*: *qui* devant *l*, par une réfraction en retour se voit adjoindre une *l*. — Une fois ce résultat obtenu *qui* reste *quil* même devant une autre consonne.

III. Nous avons aussi des exemples du manque d'accord, tel qu'il existait au XVII[e] siècle (cf. Tobler p. 160 citation de Corneille et de Molière) et qui se conserve dans les patois: *moi quil*

est (IX), mais cela pourrait s'attribuer aussi à ce phénomène de phonétique syntactique dont nous parlions. — Ce manque d'accord est fréquent dans nos lettres: que nou *s*aurion embrasser — nous *s*enbrasserons quand nous *s*avons mis — nous *s*atandons — vous *s*en tournerez — *nous nous senbarquerion.*

Le dernier exemple est le plus curieux et présente un phénomène bien caracterisé de mélange.

IV. Souvent les phrases les plus liées entre elles par le sens ne sont pas réunies dans nos lettres par un relatif. — C'est un caractère de manque de précision, de manque de coordination des phrases dans la syntaxe patoise. Ce qui est plus remarquable encore c'est justement, dans ces cas là, l'emploi du *que* mais à faux, ce qui provient du trouble apporté par l'orthographe française dans la syntaxe patoise.

(III). Jai recu des nouvelles de chez nous et il se porte tres-bien — tu sait que cetait la fête de la ville et cetait.

(V). Un morceau quille est si dure il faut avoir une bouche ꝛc.

Nous avons le phénomène contraire dans les phrases suivantes:

(V) *quil* faut retenir le nom — *comme* notre comandan sapelle — et il faut savoir le matricule — *telle que* mon matricule cest le numéro marqué sur mes effets — *telle* que veste, capote ꝛc.

Le premier *que* dépend de l'éternel je *vous dirai*; nous avons ensuite *comme*, puis *telle que.* Ce dernier est le produit d'une singulière formation patoise, à mettre à côté de *tant qu'à.* Dans ce *tel que*, il y a plusieurs sens: d'abord le sens du pronom *relatif*, puis le sens ordinaire de *tel que.*

(X). Je vous dirai que jai recu la lettre de K** et *quand* je l'ai recu.

quand représente ici *que* et *quand.*

(III). Jai recu la lettre et quelle *ma fait*[1]... Mais ici il ne faut pas oublier que toute la lettre du paysan est sous le commandement, pour ainsi dire, du premier: je *vous dirai.* Tantôt il l'oublie et continue la phrase comme si elle était principale, puis il s'en souvient tout d'un coup. — Ceci est plus propre au langage écrit.

VI. Nous avons vu plus haut des exemples de *que* se rapportant à un verbe qui est resté dans l'esprit du paysan. Celui-ci, en effet, suit plus sa logique que celle de la langue qu'il écrit, et nous verrons tout-à-l'heure; pour la compréhension que son langage est très compréhensible ou qu'on découvre les phrases qu'il a avalées ou oublié d'intercaler.

---

[1] Cf. Henri Monnier. Je tapporteres quelque chose que tu ne ti attens pas, qui te fera plaisir.

(XII). Vous ferez des conplimant à toute la famille, que je leur fait des grand conplimant.

Ici il y a un (vous leur direz que) sous-entendu.

VII. Il y a une confusion dans l'esprit du paysan, produite par le mélange des *dont* pour *que*, de *où* ou de *comme* et de *de* pour *que*.

(III) que je croyais de conserver (que je. croyais conserver . .) de les feus *dons* il en a eut — *ou* jai ete signaler.

(VI). „Javais parlé au comandans de notre regiment *dans* (dont) je lui avais conté la position *auquelle* vous vous trouves.“ Nous pouvons aussi y joindre les: de *manière* que, *toutefois que*, même *que*, que le paysan emploie sans en connaître le sens.

Dans la lettre du fusilier Bridet nous trouvons un exemple de ce phénomène: „pour vous dire que je m'ennuie à crever, *quoique* jusqu'à présent, je n'ai encore eu aucun agrément.

Nous trouvons un exemple semblable dans nos lettres: „jai les fieve typhoïdes *même* je suis tres-malade (XIII).

Ceci est plutôt un résultat du contact avec une autre langue que du mélange proprement dit: ces *locutions* prétentieuses se présentent rarement en dehors des lettres.

Nous passons maintenant à la partie la plus compliquée et la plus essentielle de la syntaxe: à l'ordre des mots dans la phrase, et des phrases vis-à-vis les unes des autres.

Nous pouvons signaler une tournure particulière au patois.

(II). Le mont de planche a tombé et moi étant *dessus* j'ai tombe *avec*.

Ceci est propre au langage vulgaire, et nous en trouvons même quelques exemples dans le langage parisien. — D'abord *avec* placé en dernier lieu, ne fait-il pas penser aux particules séparables des langues germaniques? Nous avons souvent des formes semblables en patois: j'ai *été avec* (courtiser).[1]

L'objet, il est vrai, est nommé dans certaine phrases, mais pas toujours. — Il est sous-entendu assez souvent. Etant donné qu'il y avait un mont de planches, moi étant dessus (le mont), je suis tombé avec (lui).

„La ficelle que j'ai lié le paquet *avec*“, se dit souvent aussi „(II) tout ce quil ma dit tant qua *** ca je ne le crois pas.“ Ici nous pouvons noter deux phénomènes; *ça* remplace toute la phrase (tout ce qu'il ꝛc.), et, de plus nous avons ici un exemple du langage écrit.

(IV). „Vous lui demanderies un certifica comme etant 5 enfants que le plus vieux des garchon de la maison et affliger. Je sais bien qu'il travaille comme moi mais au maire vous lui dires qu'il ne travaille pas ꝛc.“

---

[1] „Elle a des bracelets qu'on se ferait damner pour —“. Les comédiens sans le savoir — Balzac —.

Ici le commencement de la phrase appartient manifestement au langage écrit, mais les phrases suivantes ne sont plus reliées à *comme* (remplaçant curieux de *que*) et appartiennent au rythme entrecoupé du langage parlé.

(V). Je ne profiterai pas de ses noces, je n'irais pas à son bal (ici intervient la phrase parlée): et bien, vous lui dires, mon frère Henri, que ꝛc.

Quil faut retenir le nom et les grade, comme notre commandan sapelle Monsieur caré de bousserolle.

(C'est-à-dire: il faut retenir le nom de notre commandant: il s'appelle M . . .).

Ici il y a une réponse involontaire dans le langage parlé à la question posée en style indirect.

(VI). Voici mon voyage, même je te dirai les villes que jai passee (même phénomène).

Il faut observer cet emploi de conjonctions vagues comme *comme*, *même*, ou des exclamations comme *eh bien*, qui servent à relier de longue phrases.

Un phénomène qui se lie avec le précédent est la *répétition* des phrases, ce qui se comprend, puisque le paysan emploie le langage parlé au milieu du langage écrit:

IV. Jai acheté un litre d'ou de vi et de (2) livre de cucre blanc et candi tout cela ma couté 4 franc pour le faire bruler enfin le cucre et lau de vi et le faire bruler ma couté 4 franc.

Ici nous voyons manifestement le mélange (toujours inconscient). Il énonce d'abord sa pensée „J'ai acheté telle chose dans tel but, mais il sent que sa phrase n'est pas claire et il la répète comme il l'exprimerait en langage parlé: En effet, on pouvait se demander si c'était l'action de faire brûler qui avait coûté quatre francs. — Or, il s'agit du prix du tout.

(XIII). On na demandé des volontaire pour alér en chine je nai pas demandé a y allér parceque javais recri à ** et que l'on ne savait pas encore qu'on allait demander des volantaire pour aller en chine je nai pas demandé etc.

Ici cette triple répétition (voir psychologie) se fait suivant le principe naturel au paysan de repéter sa pensée en l'amplifiant, et il est à remarquer qu'il prend de plus en plus le ton de la conversation (et je lui aurai dit à *).

Le troisième phénomène qui suit l'introduction du langage parlé est la *Comprehension*.

Compréhension.

Nous développerons plus loin le phénomène psychologique qui caractérise la compréhension des lettres patoises. Ici nous n'avons

qu'à nous rendre compte du phénomène linguistique qui nous est offert par nos lettres.

En fait, la question se pose ainsi: comment certaines phrases, qui sont inintelligibles pour nous sont elles intelligibles pour le paysan?

Par exemple dans la lettre II.

„Je croy quille ne la pas recu car il ne la pas recu.“

Comme nous l'avons dit plus haut, le lecteur supplée inconsciemment aux *trous* de la phrases et la rétablit ainsi:

„Je crois qu'il ne l'a pas reçu, et [en fait] il ne l'a pas reçu. *Car* est ici employé en dehors de son sens en français.“

IV. „Jatant de vous un certificat tout les jours comme en necessite de vous.“

Ceci est complètement incompréhensible pour nous. Il faut tourner: j'attends de *vous* un certificat tous les jours, et j'en ai fort besoin. — De *vous* est répété deux fois.

„Je vous dirai que nous navons pas encore été au feu depuis le 7 septembre *que* nous sommes fort surpris.“

Il n'y a pas de ponctuation naturellement. — La question est de savoir à quoi ce *que* peut répondre. Est-il dépendant de „je vous dirai“ ou n'est-ce qu'un *que* exclamatif? Cela est impossible à déterminer d'après notre syntaxe, mais cela est cependant compréhensible.

VI. „Vous méteriez sur ladresse que vous le savez bien mon adresse a Nancy.“

Trad.: „Vous mettriez sur mon adresse à Nancy, que vous connaissez.“ — Ici la syntaxe patoise montre une grande liberté.— Il répond dans la phrase à une question possible sous-entendue.

VII. „Il y ni a pas.“

Ici nous avons un phénomène psychologique accompagné d'un phénomène phonétique. — On peut dire en patois *i* (il) *ni a pas.* — Ce *i ni a pas*, par la jonction de *i* avec *a*, est devenu *i nya pas.*— Le y a été atrophié et l'on a eu *in na pas*, et enfin dissimilation en *in'da pa, ida pas.* Mais le mélange intervient. Le paysan ne sait pas que *ni* est pour *ny* et il ajonte un *y*, pour bien exprimer l'endroit.

„il y ni a pas.“

(VIII). „pour ne rien me laisser manquer.“

Tournure incompréhensible d'après la syntaxe française pour: ne (ne pas) rien me (à moi) laisser manquer.

En français on dirait: „pour ne me laisser manquer de rien.“

Mais le patois entend plus que cela, il y a deux phrases: „pour que rien ne me manque“ et „pour que l'on ne me laisse manquer de rien.“

(VI). „Je te dirai que tu ma fait un grand plaisir d'avoir fait observer quil ait penser a moi.“

Ici, tout en remarquant la pompe, affectionnée par les paysans (cf. psychologie), nous pouvons noter cette phrase comme incompréhensible d'après la syntaxe française.

Trad.: „Je te dirai que tu m'as fait un grand plaisir en (me) faisant observer (cette phrase a un sens très-vague: elle peut signifier: en m'apprenant, en me faisant remarquer) qu'il a pensé à moi.“

Il y a des phrases qui sont inachevées, non seulement dans l'esprit, mais encore dans l'expression matérielle du paysan:

III. Il en a bruler environ 800 fran *je te prie.*

Ce *je te prie* ne se rapporte à rien. — C'est comme une exclamation: „*j'espère*“. Ainsi par exemple on dit à quelqu'un „un tel a dépensé tant d'argent“ et il répond: „Eh bien, j'espère“. — Ces mots sont comme des prétextes à toute une phrase, qui sans eux, ne pourrait même pas être sous-entendue. Ici le „je te prie“ signifie, autant que nous pouvons le conjecturer: „je te prie de croire que c'est beaucoup d'argent!“

D'autres phrases sont complètement inintelligibles.

Cette partie du chapitre de la „compréhension“ rentre plutôt dans les erreurs de plume et d'orthographe, c'est-à-dire dans un domaine où il n'y a plus de lois observables.

Syntaxe.

> Denn auch die Syntax darf sich doch nicht mit dem Konstatieren gewisser Weisen der Wortverbindung und mit der Ermittelung ihrer oft vielleicht weit von der ursprünglichen abliegenden Bedeutung begnügen, sondern hat wie die Onomatik nach der Grundbedeutung zu fragen, die, auch wo es sich um Konstruktionen handelt, im Laufe der Sprachgeschichte mannigfaltigen Wechsel kann erfahren haben.
>
> (Vermischte Beiträge — p. 6, Tobler).

Nous sommes arrivés par des degrés presque insensibles à la psychologie et à l'étude des principes des lettres de T***. — Comme le dit en effet le professeur A. Tobler: „constater ne suffit pas et il faut rechercher la signification fondamentale des phénomènes que l'on a devant soi“.

Après avoir dégagé les éléments primitifs des lettres, qui restent fins et purs de tout mélange (visible du moins); en écartant les éléments étrangers, nous avons trouvé le mélange, troublant à la fois les deux parties des lettres, le patois et le français. — Nous avons été jusqu'aux derniers confins de la syntaxe, où, comme le dit encore le professeur Tobler, on n'est plus en face de ce qui s'appelle proprement grammaire.

Nous sommes entrés dans le domaine du cerveau. — Or, c'est en analysant ce que les lettres nous montrent du cerveau du paysan que nous trouverons les principes qui régissent non seulement le conscient mais encore „forment“ l'inconscient de la langue. En examinant toutes les préoccupations que le paysan manifeste pour la forme même de ses lettres jusqu'à ses pensées pour son avenir, nous touverons les lois qui régissent à la fois la pensée et la langue, car tout phénomène, qui paraît le plus „formel“, le plus phonétique „a à sa base un principe psychologique qui n'est, somme toute, que sa raison d'être.“

Comme le dit M. Steinthal[1]: „Der Geist schafft die Sprache ursprünglich nicht, sondern er ist Sprache; d. h. er wird indem er Sprache wird, und umgekehrt; der Geist schafft sich in der Sprache oder die Sprache schafft sich im Geiste.“

De même entre le soin pour l'écriture et le soin de l'uniforme nous voyons la même relation et la même cause agissante. — Or le soin pour l'écriture influe directement sur le mélange linguistique et le soin de l'uniforme confine à l'ambition et au désir de parvenir. — C'est une véritable chaîne sans fin. — Nous étudierons donc les différents phénomènes qui se trouvent dans les lettres, depuis la forme même de ces lettres et leur caractéristique, en passant par les principes psychologiques du langage et du mélange, pour finir par l'étude du caractère du soldat.

Ecriture.

Que la manière d'écrire ces lettres ait une grande importance pour le soldat, c'est ce qui ne fait pas l'ombre d'un doute. En effet, si, pour les gens instruits, l'Ecriture est devenue un simple instrument, à ce point que l'on n'y prête plus d'attention, pour le paysan c'est encore un but.

Il s'engage une lutte entre lui et sa plume, lutte où il triomphe rarement. De plus, il n'avait appris à l'école que l'écriture posée, bien différente de l'écriture courante des lettres. — A l'école du village, il avait appris à écrire d'après des modèles, de même qu'il n'avait lu que des caractères imprimés. Il se trouve donc aussi dépaysé devant sa page d'écriture que devant la caserne. — Sa plume, son encre ont une grande importance pour lui.

IV. „Je fini ma letre si mal ecrite parceque javais de la mauvaise ancre et une mauvaise plume.“

C'est un fait curieux et digne d'observation que ces variations dans l'écriture suivant les plumes ou l'encre (ce qui, entre parenthèses, ne peut s'observer dans les Chartes). Un homme habitué à écrire retrouve vite la „personnalité“ de son écriture sous n'importe quelle plume.

---

[1] Über die Sprache der Taubstummen. — Kleine gesammelte Schriften p. 25.

II. „Je nay jamais le tant de vous fare une lettre écri posemant pourques sa soit de la belle ecriture.“

Dans la lettre IV il dit „je vais ecrire comme jecri a lécole.“ Il fait partie de l'école du régiment et l'on voit qu'il veut donner un beau spécimen de son écriture.

D'ailleurs il faut remarquer un changement sensible de la première à la dernière lettre. — Au commencement l'écriture est tremblée, justement à cause de l'application et de la „conscience“ que met l'écrivain à bien écrire. Il semble que les lettres prétententieuses, comme les *v* — les t — les ∂ soient en proportion directe de l'ignorance en écriture. — Les paraphes de la signature se calment à mesure qu'on avance en date.

La *Ponctuation* est un signe de compréhension intellectuelle de ce qu'on écrit, et, par suite, ne peut se trouver dans des lettres de paysan. — Il resterait cependant à se demander jusqu'à quel point nous mêmes faisons attention à notre ponctuation et si elle n'est pas en grande partie mécanique.

Pourquoi ne trouvons nous pas d'exemple de ponctuation dans nos lettres? C'est que le paysan ne peut pas se servir de notre ponctuation parcequ'elle ne répond pas à son sens du rythme et qu'il n'a pas sa ponctuation à lui, n'étant pas habitué à écrire. Déja Balzac avait remarqué cette absence de ponctuation dans la célèbre lettre d'Ida Gruget.[1] „Il n'existe dans l'original, dit-il, ni virgules, ni repos, ni même des points d'exclamation.“

Nous devons citer cependant un exemple de ponctuation, mais il prouve bien que le paysan n'a pas conscience de la ponctuation française.

II. Le 18 une maison a 4 etache, ca, lui coute.

Et cependant la phrase paysanne a un rythme bien plus précis et plus delicat que la nôtre. — Nous n'avons de rythme, que celui formé par une idée en remplaçant une autre; ou le balancement des idées et leur coordination; le paysan met des repos entre les plus petites parties d'une idée. — C'est qu'une idée pour lui est un monde.

Prenons une phrase au hasard, et nous lui donnerons la ponctuation vraiment rythmique.

II. Je vous écri de mot — c'est pour vous faire savoir letat de ma santé — tant qua moy je me porte très bien — je voudrais que la presance vous trouve de meme. — Le 1er Juillet et le 18 nous avons ete au feu. — Le 1er il a brulet un boutique etc.

Nous avons ici des exemples contredisant la ponctuation ordinaire. — Là, où nous mettons une virgule sans nous arrêter, ce qui est inutile, le paysan s'arrête. — Si nous disons „le 1er Aout, une boutique a brûlé“ nous mettons une virgule après Août

---

[1] Ferragus — Scènes de la vie parisienne.

et nous ne nous arrêtons pourtant pas.[1] — Comme la ponctuation du patois est plus fine et surtout plus vivante! La première phrase a trois pauses, trois arrêts, trois sens: „Je vous ecri de mot (c'est un fait, mais il faut en donner la raison) — cest pour vous faire savoir leta de ma santé (Ici nouvel arrêt pour dire que sa santé est bonne) — tant qu'à moi je me porte bien [Enfin, souhait dernier] — je voudrais que la présence vous trouve de meme. Il y a quatre respirations dans ces quatre phrases.

En effet, nous ne devons pas oublier que le paysan parle en écrivant sa lettre comme ses parents parlent en la lisant.

Le phénomène contraire semble se passer pour l'accentuation. Nous la trouvons représentée en grande quantité dans nos lettres, mais elle est en général mise à tort et à travers. Pourquoi, si non parce qu'elle ne répond à rien dans l'esprit du paysan, et qu'elle est une chose apprise.

Il faut noter pourtant une certaine logique qui lui fait conserver le même accent pour le même son:

„vous én retournér ét vous lauréz."

Ici nous avons le in (pour en) patois indiqué par l'accentuation.

XIII. Nous avons aussi *éncores* puis *éu* (habuit).

Le soldat a pris pour criterium assez souvent de suivre son oreille pour l'accentuation et par là il nous donne de précieux renseignements, mais, par ce fait même il écrit *mal*, car la langue française écrite est basée sur des règles artificielles et aucunement sur l'accent ou sur l'oreille.

Néanmoins, dans tous ces phénomènes, nous voyons que ce n'est plus de la pure phonétique, mais que déjà une sorte de conscience apparaît, et avec elle un choix.

Style.

Si nous passons au style particulier, en recherchant surtout la caractéristique psychologique, nous trouvons plusieurs phénomènes qui se retrouvent dans presque toutes nos lettres.

Nous avons vu plus haut en étudiant la syntaxe au point de vue grammatical les principaux de ces phénomènes la *confusion* (d'où *mélange*), la *répétition*, la *pompe*, trois traits qui se retouvent aussi bien dans la langue que dans le caractère du paysan. Nous y ajouterons: le *sous-entendu*.

Prenons par exemple une phrase qui nous montrera la *confusion*.

---

[1] La même observation peut se faire à propos de la vieille querelle de l'hémistiche, où les uns et les autres ont tort: ceux qui veulent la conserver, parce qu'elle n'existe plus; ceux qui la suppriment, en conservant le vers dont elle était la raison d'être.

Il s'agit d'une permission de congé que le général a refusé de signer, refus qui cause une grand chagrin au soldat.

„VI: Il (le certificat) navait plus qua ètre signér du générale mais il ne la pas signer et mon gongé [congé] n'est pas acordé à cause que le générale ne la point signer — consoler vous-jan aurait un a la prémiére fois quon ón donnéra encore (on [en] donnera éncore a la nouvélle anée) — si on en donne encore avant, jan naurai un — ainsi consolér vous-més chére paran-jéspere avant péut de tans de vous alér voir — consolér vous — car moy jai baucoup de chagrin depuis que je sais que le générale ne la pas signér —).

Nous sommes obligé de séparer les phrases pour pouvoir découvrir le sens, au milieu de cette confusion. — Il faut remarquer que, si cette phrase était parlée, nous la comprendrions; elle a tout-à-fait le rythme d'une phrase parlée. — Le motif principal, qui revient comme un refrain c'est „que le général ne l'a pas signé" et la conséquence est que le soldat „a beaucoup de chagrin". — Le reste est confus: consolation à ses parents, espérance de retourner bientôt. — Il faut noter la phrase incidente, intercalée comme dans une conversation (on en donnera encore à la nouvelle année).

Et, en effet, c'est là le fonds de la phrase paysanne = l'idée principale n'est jamais assez précise pour le paysan, et, par suite, il la répète, non avec une autre tournure plus précise, mais sous la même forme. — Il espère que cette répétition finira par éclaircir la phrase et la rendre compréhensible. — Cette répétition est un produit de la confusion même de l'esprit. — Les fameux „je vous dirai", que nous trouvons jusqu'à cinq ou six fois dans la même lettre et qui remplacent toutes les liaisons, sont aussi un résultat de cette confusion, qui a son tour résulte du contact avec une autre langue et une autre manière de vivre.

Cf. autre exemple à la lettre XI:

„Je vais vous dire que jai malereusement bruler mon pontalon dor[don]nance — en étant de garde — gi ait mise une piece a la janbe — mais je ne péut plus le métre pour passér la revue. Si je nén achéte point un autre je serai puni — et il me fautrai 12 franc pour en avoir une autre — si jen avait un autre je ne la mettrai plus pour montér la garde — je métrai celui que jai brulér il est encore bon pour montér la garde.

Nous voyons ici que la confusion et la répétition sont deux caractères qui s'enchaînent.

Le *sous-entendu*. — Il semble étrange que le paysan répète des phrases entières là où elles paraissent inutiles (pour nous) et que, là où il faudrait une répétition pour la clarté du sens, il la néglige; mais nous ne devons pas oublier que ce qui est clair pour le paysan ne l'est pas pour nous et que sa logique n'est pas la nôtre. — A ce propos, on pourrait même se demander si la *logique* a une aussi forte part qu'on lui en attribue ordinairement dans la syntaxe ou dans le langage en général.

Cette question de la compréhension soulève, comme Steinthal l'a montré à propos de l'étude du Dr. Polle: „Wie denkt das Volk über die Sprache“, un problème de la plus haute importance psychologique. — C'est celui qu'a formulé Steinthal de la façon suivante: „während der Sprechende so manches spricht woran er nicht glaubt, an dessen Wirklichkeit er nicht denkt, so weifs der Hörende recht wohl was der Redende gesagt hat.“[1]

Cette remarque est d'une valeur générale pour la linguistique: nous suivons bien plus la pensée que la parole de celui qui nous parle, et souvent quand son expression le trahit et lui fait dire le contraire de ce qu'il entend dire, nous suivons le sens malgré les paroles. — On pourrait tirer de ce phénomène cette conclusion que l'enchaînement tant proclamé entre la pensée et la parole est au moins problématique, puisque, dans bien des cas, l'une va d'un côté tandis que l'autre va de l'autre.

Quoiqu'il en soit, nous croyons qu'un des cas les plus curieux où ce phénomène se présente se trouve dans une lettre écrite par un paysan, qui veut écrire en français à un autre paysan qui ne comprend que le patois. — C'est le phénomène qui se présente dans nos lettres. — Au premier abord il semble que toutes les conditions propres à faire obstacle à la compréhension se trouvent réunies. — Qu'on en juge: d'abord, le paysan n'écrit et ne lit que très rarement des lettres; ensuite ces lettres ne sont pas, par le fait même d'être écrites, écrites en patois, enfin cette lettre non écrite en patois doit être „comprise“ par une personne qui ne comprend que le patois. — Et cependant, il faut que la lettre soit comprise, puisqu'elle existe et qu'elle est répétée.

Nous pouvons analyser quelques exemples (cf. plus haut).

II. Le 1er Juillet il a brulé un boutique; ce feu *lui* a couté environ 30 mille fran; le 18 une maison 4 etache ca lui coute une disaine de mille de fran.

Le mot *lui* n'est pas traduisible ni compréhensible en français et cependant les paysans le comprennent: il se rapporte à deux idées: le feu coûte de l'argent au propriétaire, à cause de la perte du bâtiment.

Une autre phrase: (II).

„Le 7 out plus nouvaux le feu à pris á un magasin.“

Ce mot *plus nouveau* signifie ici: le fait est plus récent. Cela ne rappelle-t-il pas ces phrases de sourds et muets rétablies par le Dr. Scott:

„Moi, oui, moi, vais jardin, toi pas.“

„Je frappe,trompe, insulte pas les maîtres, j'aime et honore“ qui sont aussi incompréhensibles, d'après la logique ordinaire.

[1] Zeitschrift für Völkersprache p. 448. 1889.

Ce phénomène, il est vrai, se présente moins souvent dans la langue ordinaire des gens instruits, mais il ne faut pas oublier que celle-ci est en grande partie crystalisée.

Mais, partout où la passion, l'éloquence de la nature se font jour, alors apparait cette syntaxe.

La théorie du professeur Romanes[1] est donc exacte: „Words then, in so far as they are not intentionnally imitative of other sounds, and so approximate to gestures are essentially more conventional than are tones inmediately expressive of emotions, or bodily actions which appeal to the eye, and which, in so far as they are intentionally significant, are made, as far as possible, intentionnally pictorial."

En effet, plus le langage se développe, plus il devient adhérente au cerveau et perd sa vitalité comme phénomène organique.

Dans le cas qui nous occupe, les paysans comprennent dans la syntaxe mélangée (avec des éléments français) des lettres la syntaxe naturelle. — Ils négligent la forme employée par l'écrivain et devinent sa pensée. — Et c'est en ceci que Steinthal a raison de dire: „Es liegt im Wesen der Sprache, dafs der Mensch genau genommen niemals spricht, was er sagen will (meint), und niemals sagt (meint) was er spricht."

Pompe, affectation.

Ce qui est encore remarquable, c'est que, avec cette affectation, cette incertitude, il y ait dans l'esprit du paysan une prétention qui se manifeste aussi bien dans son style que dans sa vie. — On a vu des paysans donner à leurs enfants les noms d'Osiris, d'Homère, lus, on ne sait pas où, peut être dans le journal. Il serait intéressant de voir comment le mélange pénètre dans la cerveau du paysan par des lectures; on remarquerait que, presque toujours, ce sont les faits les plus extraordinaires et les moins vraisemblables qu'il retient et recherche de préférence. — A cela est venu s'ajouter, dans les derniers temps, un déluge de brochures anti-clericales, qui, jointes aux romans d'Alexandre Dumas ou d'Eugène Sue, à la „lanterne de Boquillon" produit le plus singulier des mélanges dans ces cerveaux mal équilibrés.

Dickens, ce grand et profond observateur remarque dans David Copperfield:

„Again, Mr. Micawber had a relish in this formal piling up of words, which however ludicrously displayed in his case, was, I must say, not at all peculiar to him. I have observed it, in the course of my life, in numbers of men. — It *seems to me to be a general rule.* In the taking of legal oaths, for instance, deponents seem to enjoy themselves mightily when they come to several good words in succession, for the expression of one idea; as, that they

[1] Mental Evolution in Man.

utterly detest, abominates and abjure, and so forth .... We are fond of having a large superfluous establishment of words to wait upon us a great occasion . . the meaning or necessity of our words is a secondary consideration, if there be but a great parade of them —."

Cette affectation se trouve représentée dans nos lettres. Comment expliquer autrement ces épithètes jointes à la signature de l'écrivain:

„Votre chère fils — Ton chere frere — où le mot *cher* n'a aucune signification pour le soldat, mais ajoute à son expression."

IV. „Je ne peut aller aupres de vous pour renouveler les amities de mon bon pere et de ma bonne mère". — Cette phrase n'est qu'une accumulation de mots, mis là simplement pour la pompe et pour l'effet.

VIII „je me suis transporter à pieds".

Caractère.

Nous arrivons enfin au caractère moral de l'écrivain des lettres, dont nous pouvons découvrir des traces assez significatives dans sa correspondance.

Nous savons que c'était un ouvrier d'une petite fabrique de tissage, la première établie à *** vers 1832; à ce moment, et à peu près jusqu'à dans ces dernières années l'industrie n'avait pas exercé son influence néfaste sur le caractère et les mœurs des paysans. Les rapports entre patrons et ouvriers n'étaient pas tendus, la concurrence n'existant pas encore; enfin ils étaient tous des gens du même endroit.

D'après tout ce que nous pouvons voir dans les lettres, le paysan avait une intelligence pas trop au-dessous de la moyenne; il était lourd, consciencieux, portait une certaine affection à ses parent, qui étaient des journaliers, c'est à dire qui travaillaient à la journée. — On trouve encore beaucoup de ces caractères à l'heure qu'il est.

Nous allons voir, après quelque temps de régiment, quelques uns de ces caractères subister, d'autres s'effacer, d'autres enfin s'affiner par le contact.

Dans les premières lettres, nous avons le récit de ses voyages, de ses „étapes" qui ont été très longues. — De Lille à Neuf-Brisach il a dû traverser toute une partie de la France. On voit en cette occasion comme est peu développé le génie d'observation chez lui.

C'est un fait digne de remarque que le paysan, qui est si observateur vis-à-vis des faits minuscules (pour nous) qui se passent dans la vie de tous les jours au village; qui accumule de petites reflexions pendant des années sous formes d'adages ou de proverbes; enfin qui a une précision si étonnante quand il s'agit de

questions d'intérêt, soit complétement privé de cette faculté, quand il est transporté dans un autre milieu.

Un soldat du même village, à une époque plus moderne, avait été aux Colonies (Nouvelle-Calédonie), et ne se souvenait que de quelques petits incidents qui s'étaient passés sur le bateau, ou de quelques aventures de cabaret ou de caserne, absolument comme s'il avait été en garnison à Lille.

Dans une des premières lettres, il raconte à un ami son voyage, et il ne trouve de curieux que le nombre de villes qu'il a traversées: cette accumulation lui semble devoir intéresser ses lecteurs. „Rheims, Nancy, Verdun, Saverne, ne laissent dans sa mémoire (et pas pour longtemps) que des noms. Il se trouve transporté, pour ainsi dire, d'un seul coup de T*** à Neuf-Brisach, sans souvenir qui puisse relier ces deux points extrêmes. Et il termine en disant: „Voila tout les ville que jai logér sur ma rout mon chére camarade (VII)".

A Neuf-Brisach, près du Rhin, dans un pays qui devrait frapper son imagination s'il en avait une, il ne voit que ce fait, qu'on lui a sans doute signalé à la chambrée „que la prusse est tout près de lui (il faut remarquer que les paysans englobaient alors l'Allemagne sous le nom de Prusse; ce qui existe encore d'ailleurs aujourd'hui).

Il ne voit absolument que la distance, le fait d'être très loin de son village: „Je suis passér de cénts lieux de vous" — „je vous dirai chere parans que je méloigne de vous" — „cest triste de venir malade si *loing de vous* . . . (VIII).

C'est là toute la poésie de sa nature.

Dans Neuf-Brisach, il n'a vu que sa caserne, et ce fait qui l'intéresse particulièrement: „il nià que dés ois et pas de poulle" (VII).

Comme on devait s'y attendre, l'intérêt qu'il porte aux affaires du village est en proportion inverse de l'éloignement où il s'en trouve.

Dans les premières lettres, il s'informe presque anxieusement de ce qui se passe au village, envoie des *compliments* à tous ses amis (II), veut même rester au courant de la „chronique scandaleuse" du village. — Mais, plus il avance, moins il est intéressé par ce qui s'y passe; il ne s'occupe plus que de ses parents (X).

Cependant ces souvenirs ne disparaissent pas complètement de la mémoire du soldat, puisqu'il ne lui faut pas deux jours à son retour, aussitôt qu'il a ôté sa capote de soldat et remis sa blouse, pour se réadapter à son milieu ancien. — Mais l'influence de la caserne est si absorbante, cette minutie du service qui vous force à appliquer votre attention sur des détails infimes; enfin ce

milieu auquel on est obligé de s'intéresser pour ne pas rester seul; tout cela a engourdi des esprits plus solides.

Mais l'éloignement développe deux sentiments qui sont, pour ainsi dire, atrophiés chez le paysan, quand il est, au village. — Les sentiments tendres, d'abord. — Chez lui, le paysan, voyant ses parents, ses frères et ses sœurs toujours à ses côtés, ne pensait pas à leur témoigner de l'affection; au régiment il est obligé de leur écrire et cette obligation développe le sentiment; nous pourrions dire la *sentimentalité*, car c'est incroyable ce que les murs d'une caserne développent de sentimentalité; en y ajoutant les „lettres à fleur."

Néanmoins, on ne peut méconnaître une certaine poésie dans ses expressions:

„Cest triste de venir malade si loing de vous (VIII)."

„Tu dois te consoler, moi quil est si loin de toi et de tout mes parans, je sais quille faut et je me console."

Mais la tritesse développe ici en lui une certaine résignation et une certaine force de caractère, qui lui donne la force de consoler les autres (IX).

Il est une autre caractéstique de la nature du soldat, qui offre une certaine affinité avec celle du sauvage — ce sont ces subites émotions; les soldats, qui paraissent les plus rudes, pleurent très facilement à la moindre occasion, pour une punition, pour une marche trop longue: ils ne savent pas se retenir et sont moins fermes contre l'émotion et même contre la fatigue que d'autres, qui n'ont pas été habitués come eux à une vie dure.

Dans le cas que nous allons citer, l'émotion de notre soldat a une certaine raison: c'est une espérance longtemps conçue qu'il voit renverser d'un coup par un obstacle, contre lequel il ne peut rien: un caprice du général (VI). On voit dans sa phrase le bouleversement et le désespoir qu'il éprouve: c'est presque une plainte parlée:

„Je vous écri cette lettre en pleurans . . . . . jai beaucoup de chagrin depuis que je sais que le générale ne l'a pas signer etc." „Je ne vous én dit point davantage car lés nouvelle ne sont point forre bonne. Jai én péut de chagrin."

C'est une phrase, dont l'éloquence vraie serait difficilement atteinte. Cette tendresse finit même par s'élever à un très-haut degré, jusqu'au sacrifice.

Dans le lettre X., il écrit à ses parents en parlant de son frère cadet: „Je poudrais le voure partire — mais je laime trop pour le lessér partire — je rangagerai pour de ans et je léxanterait." Or ce sacrifice ce n'est pas rare dans les campagnes et nous en connaissons plusieurs exemples; cela se fait sans déclamation, comme une chose toute naturelle, qui est acceptée aussi naturellement.

Mais, si le mélange et le contact ont pu développer des sentiments latents et les affirmer, il ont produit aussi des sentiments qui n'existaient pas (où très peu) avant l'entrée au régiment.

C'est d'abord une certaine tournure grossière de plaisanterie, apprise dans la chambrée.

Tant que le soldat ne plaisante que sur la dureté du biscuit qu'on lui donne, il n'y a pas grand mal.

V. (Dis lui) quand je retournerai que je lui porterai autant que possible un morcaux de buisquit quille est si dure il faut avoir une bouche de ferre pour le mangér seche.

Mais la plaisanterie devient assez vite brutale et féroce. — On se rappelle peut-être une lettre écrite par l'écrivain français *Pierre Loti* au Figaro pendant la guerre du Tonkin, lettre qui a fait scandale: il y dépeignait une sorte de chasse que les matelots donnaient aux réguliers chinois, les „décrochant" comme des oiseaux sur une branche. — Cette lettre a fait scandale, justement parce qu'elle était trop vraie, et qu'elle dépeignait ces sentiments de brute, qui se développent tout naturellement chez le soldat.

Au régiment, le soldat a entendu parler de la guerre qu'on allait faire en Chine. Au village, il n'aurait fait de mal à personne, ayant naturellement un caractère paisible et lourd. Mais ici, excité par l'atmosphère de plaisanterie que dégage „Chambrée", il dit avec une férocité naive:

„Jaurai baucoup de plaisirs à léur [aux Chinois] faire mangér les balle que mon fusil léur soufflerai ét de léur faire des boutonniére avec ma baionétte" (XIII).

Le second sentiment, développé par le contact, est l'ambition.

A peine dégrossi et arrivé au régiment, cette envie de faire mieux que les autres perce déjà chez le soldat.

I. „Japrand fort bien je suit a la 1er clase."

II. Puis l'orgueil d'être signalé par son commandant et d'être félicité par le général.

Enfin, avec le temps qui s'avance, ses désirs s'accroissent. Il se demande s'il pourra encore travailler aux champs comme il le faisait auparavant.

X. „Jai travailler pendant que jetait chez nous, mais quand je rétournerait je ne croy pas de travailler encore — je vais a lecole du prémier degré ét je suis forcé dalér a la calle de dance, de maniére que japrant à lire à écrire ét à dancer."

Le plus haut degré de l'ambition pour lui est d'avoir la „croix". Au temps où il écrivait, sous le second empire, avec les guerres fréquentes, le soldat pouvait songer à avoir la croix, qui outre l'honneur et la considération qu'elle attirait sur le décoré, lui donnait des droits à une pension ou à un bureau de tabac.

III. „Jespére dauoir la croy car je mai toujours montré vive dans les feu."

XIII. „Jaurai une medaille ét poudrais quélquefois avoir la croix.“

Le malheureux soldat, qui est mort après une année de service, serait sans doute parvenu au but de son ambition, et qui sait, serait peut-être devenu plus tard un petit bourgeois, tout comme un autre, conservant au milieu de sa langue et de sa position acquises quelques souvenirs de son origine et de sa langue passées, enfin, un véritable produit du mélange social et linguistique.

Conclusion.

Nous sommes arrivés au terme de cette étude sur les lettres de T**. Non que nous ayons relevé tous les phénomènes qui s'y trouvent: il en reste encore au moins autant que nous n'en avons découvert. Il nous arrive, comme à tous ceux qui mettent le pied pour la première fois sur une terre inexplorée (or, *les lettres* sont une contrée vierge) de laisser beaucoup d'objets derrière nous, embarassé par le trop grand nombre de richesses. Nous reviendrons d'ailleurs à cette mine inépuisable d'information, inépuisable comme tout ce qui vit.

La Philologie, en ce moment, est arrêtée, parcequ'elle n'a pas suivi la route naturelle. Les textes anciens, si nombreux qu'ils soient ne peuvent fournir matière à une étude prolongée, car sans contrôle aucun, ils finissent par devenir plutôt embarassants. Ce qui montre que ce n'est pas la masse de documents que l'on a devant soi qui peut fournir matière à un travail d'une vie, mettons même d'une génération de savants, c'est l'idée, la théorie qui est à la base de la recherche; si elle est large, elle pourra contenir un grand nombre de recherches qui ont une importance capitale, si elle est étroite, elle arrêtera les savants qui l'auront adoptée, même s'ils avaient des milliers de documents devant eux. — C'est en ce moment le spectacle que nous avons devant nos yeux.

La Philologie et la Linguistique ne reprendront leur course, que quand on les aura posées sur un véhicule qui puisse se mouvoir et ce véhicule ce sera la langue moderne, et la théorie qui va du connu à l'inconnu.

Nous avons, dans le présente étude, voulu surtout étudier les questions de mélange, mais il nous a fallu pour cela étudier en même temps les lettres et leur nature.

Nous aurions pu développer d'avantage la partie phonétique et syntactique, mais notre but présent était simplement de montrer le mélange se produisant à tous les degrés de l'échelle, depuis le son pur jusqu'à cette période de l'évolution du langage où le mot devient l'idée, c'est à dire jusqu'à la période psychologique.

Nous avons été dans cette voie un peu plus loin qu'on ne va d'ordinaire, dans un ouvrage de grammaire, car il n'est pas possible (à présent, du moins) de tracer une démarcation précise entre la syntaxe et la psychologie du langage. — Comme le dit spiri-

tuellement Ad. Tobler, il est ici question: „von etwas, das sich Grammatik zwar nennt, aber von manchen als solche nur mit Widerstreben gelten gelassen wird, wenn sie nicht geradezu davor als vor Psychologie oder noch schrecklicherem sich bekreuzigen". — C'est cette étude psychologique de la langue qui produira le plus de résultats vraiment scientifques, en attendant que les progrès des sciences physiques nous permettent, avec des instruments précis, de contrôler les phénomènes du son et de fonder alors la „vraie science du langage", basée sur une étude à la fois physiologique et psychologique.

Lettres.

Mode de publication:

Si Balzac a cru, dans sa lettre d'Ida Gruget, devoir mettre la ponctuation et l'accentuation, nous pensons au contraire devoir transcrire ici les lettres avec toute leur fidélité possible. — Il est, en effet, tout à fait nécessaire que rien ne soit altéré du caractère original des lettres. Si l'on a pu objecter, pour la publication des Chartes, à une semblable méthode, quoique quelques auteurs soient d'un avis contraire, ici pour les lettres patoises, un fac-simile serait désirable. — Avec des virgules, des points et des accents, nous détruirions le rythme même de ces lettres. Ce ne serait pas une correction, ce serait une *inexactitude.*

Nous ne pouvons, en analysant brièvement ces lettres, donner le nom de leur auteur ni l'endroit où elles ont été écrites. Qu'il suffise de savoir que leur auteur était né dans d'un village situé entre Lille et Valenciennes (Département du Nord) et qu'elles datent de 1859—60.

Nous avons 14 lettres. Du 10 J. (est-ce Juin ou Juillet) 1859 au mois d'Octobre de la même année, le soldat était en garnison à Nancy. De ce mois au commencement de l'année suivante à Neuf-Brisach, où il est mort.

I. 10 J—. *Nancy*, Ecrit à ses parents. Détails sur l'entrée au régiment.

II. 7 août. — A ses parents. — Il a dû y avoir des lettres dans l'intervalle. — La date est écrite 1853, mais c'est 59. — Récit du feu qu'il y a eu à cette époque à Nancy, d'une émeute qui a eu lieu à la caserne.

III. 20 août 1859. A sa sœur à Lille.
Récit d'une revue, puis du feu à Nancy, dont il a déja été fait mention. Vol. — Compliments à ses amis et parents au village.

IV. 4 septembre 1859. A ses parents. — Demande d'argent, pour se faire soigner dans sa maladie. — Demande d'un certificat pour avoir une permission. — Entrée à l'école du régiment.

V. 11 septembre 1859. A ses parents. — Détail sur le régiment et les matricules.
VI. 24 septembre 1859. — Refus de permission. — Chagrin éprouvé. Enterrement du capitaine.
VII. Pas de date, mais elle a dû suivre de près la précédente. Adressée à un ami (?). — Le soldat est maintenant à Neuf-Brisach. — Récit de ses étapes. Description de la ville.
VIII. 18 octobre 59. Neuf-Brisach. — Récit de sa route à ses parents. — Maladie — refus d'aller à l'hôpital. — Description de la ville.
IX. 22 octobre 59. A sa sœur. — Envoi d'un biscuit. — Description de Neuf-Brisach.
X. 27 novembre 59. A ses parents — se décide à se réengager — projets d'avenir.
XI. 2 Décembre 59. Demande d'argent pour acheter un pantalon.
XII. 13 Décembre 59. Visite à son cousin a l'hôpital. — Reçu de l'argent.
XIII. 15 Décembre (?) — à un ami — se prépare à aller en Chine. Ambition.
XIV. pas de date (Décembre ou Janvier). — Souhaits de nouvelle année. — Raconte qu'il est à l'hôpital avec la fièvre typhoïde.

† 3 Janvier 1860.

I.

[écrit au crayon]

Le 10 J.

mes chere parant

Je vous écri ces de mot
ces pour vous faire savoir léta de ma sante je vous dirai que nous avons recu notre fusil que nous faison lexercice 2 fois chaque jours puis à lapelle [1] de 11 heure ensuite a la théorie lapelle a 9 heure du soire. Je vous dirait qua lexercice nous soufron baucoup mais japrand fort bien je suit a la 1er clase je vous dirait que je nai pas encore été à lecole je ni pourait i alér que quand je serait passe au batailloin [2] je vous dirait que jai recu ma létre ét mon argan je finit ces de mot en vous enbrassant de tout mon couer vous informerez

de la letre chez *

[signature].

Remarques: La lettre est écrite au crayon, ce qui est une preuve de son origine. Les j. sont très timides et tremblés. Nombreuses ratures.

---

[1] l'appel.
[2] bataillon.

II.

Le 7 aout 1859.

Mes chère parans

Je vous écri de mot

c'est pour vous faire savoir létat de ma santé tant qua moy je me porte trés bien je voudrais que la presance[1] vous trouve de meme le 1er Juillet et le 18 nous avons été au feu le 1er il à brulet un boutique ce feu lui à couté en viron 30 mille fran le 18 une maison 4 étache, ca, lui coute une disaine de mille de franc le 7 out plus nouvaux le feu à pri á un magasin de bois qui lui coute environ 15 mille franc jai monté sur un mont de planche que le feut y etait le mont de planche à tonbe et moy etant dessu jai tombé avec je ne me suis pas fait mal le conmandans de notre regimant ma signalé pasceque jétait hardi

maintenant je vous dirait que le 7 out il y avait la muzique du géni quelle était venu jouer dans le quar tier avec la muzique du 97 em et celle de notre régimant je vous dirait que le 1er aout nous avons commoncé à manger du buiscuit il est tellemant dure que nous somme forcé de frapé avec la crose[2] de notre fusil pour le casé nous avons un petit car de blan faire grand comme un pot de tase

ce que nous apelont car cest parceque ca tien un car jai ecri une letre à Joseph calise je nai pas marqué Josep calise jai marqué Josph demarecaux[3] je croy quille ne la pas recu car il ne la pas recu je lui ait ecri le 31 Juillet.

Vous direz à Victor ménét quille ma fait un sincible plaisir de me récrire. Vous lui direz que je ne crois pas tout ce quille ma dit tant qua Ochi ca je ne la croy pas ni delisa le roi non plu.

Je con serve tout les letre et jespere quand je retournerai au payi je pourrait tout vous les montré le 63en et le 97en sont dans la mémé cazerne et ne sont pas dacore il se bate souvant

la nuit du 6 au 7 out il se sont batu vers les minuit si fort quon à du bat la genérale alors quand on bat la generale ces pour partir si on lauait batu nous aurons été oblige de partire de ramaser tout nos effet et tout les poser dans notre sac et notre fusil enfin tout nos four ni ment et de partir pour une autre ville nous esperons de paser au bataillon et aussitot passer au bataillon nous quitons nancy pour aler au canps de chalon notre régimant y ét aussitot arrive la le régimant partira à lille ou bien en afrique nous atondons notre dé par tout les jours quand nous serons passér au bataillon jirai à lecole militaire je suis inscri pour y aler et nous somme bien presanter a 60 pour y aler nous avons ete recu a 10 car il en à que 10 de chaque compagní.

Vous savez que jai recu une letre dadelle le 17 Juillet.

Si Joseph à recu ma letre il à bien des complimant à faire à més ani[4] vous ferez des complimant à tout nes voisin et ami.

Mes chere parans si vous pouviez manvaiyer 5 franc vous me feriez un grand plaisirs car jennait grand besoin si Joseph aurait recu sa letre vous

---

[1] présente. [2] crosse.

[3] Accumulation d'ort ographe pour: Joseph.

[4] amis.

sauriez pour quoi faire cette argant je me rapelle bien encore de cette foi que je me suis soulé à boire la goute je fait le sermant de ne jamais me soulé.

Je nay jomais le tant de vous fare une letre ecri posemant pour que sa soit de la belle écriture nais jespere pour la nouvelle ané de vous en faire une belle car jaurait été à lecole si javais le tant jécrirait encore bien.

Je finit ma létre en vous en brassant de tout mon cœur pére mére frere et seure

au 63er regimant de ligne 4 bataillon
6e conpogni nancy le 7 out 1859
departemant de la meurthe.[1]

Je vous pri autant que vous le pouvez de man voier 5 franc ca me ferai un grand pla.[2]

III.

Le 20 aout 1859.

Chére séure.

Je técri ces de mot pour te faire sovoir léta de ma santé tant qua moy je me porte trés bien je voudrais que la présance te trouve de même je te dirait que nous avons passé la revu du générale anbérs le 15 aout ò ma seure que cétait joli il etait en grande tenue et il avait 5 cros doneur et la croy de fer et il ma filicité baucoup de ce que je te vais dire.

Je te dirait que le 7 aout il à eut du feu à nancy le feu à pri à 8 heure du matin à un magasin de planche il y en à bruler pour en viron 800 f. je te prie je ait monté sur un gro mon de planche et que le feu y à pri et que jai tonbé avec le mon de planche je ne me pas fait mal mais le comandant [m'a] signalée.

tu sait que cétait la fait lénpereur que la ville etait toute éclaire au gaze et cetait bien jolie surtout les feu dartifice je te dirait que nous atandons la revu du marechalle pelisier et que nous alons quitter nancy ausitot la revue parer[3] je cros que nous alons a orlean maintenant je vais dire ce quille met arrivé le 25 aout javais re[4] de chéz nous 7 franc que je croyait de conserve pour mon dépar pandans que jetait allér boire un litre de vin a 6 sous avec mon cousin henri vauquier un jeune solda de la bretagne ma en le ver 5 fr dans mon sac ét il séz souler avéc sés camarade et il à avoué quille me les avait pri et quille me les aurait randu mais il na pas eut le tans il est parti dans la prison pour de ans et les 5 fr sont perdu pour moy si tu pouvait mon voyer 100 sous sa me ferait grand plaisir pour faire ma route je te dirait que je suis paser au batailloin depuis le 15 aout jai recu des nouvelle de chez nous et il se porte tres bien jai recu ta létre de 17 juillet et quelle ma fait un grand plaisir tu me disait que si javais su aller á lille en garnison que que nous saurion enbrasser mais je vais encore recule-nais[5] soit tranquille un jour nous senbrasserons dun bon cœur mais jespére davoir la croy car je mai toujours montré vive de[6] les feu dons il en à en

---

[1] Nancy, département de la Meurthe.
[2] plaisir. [3] passée. [4] reçu.
[5] mais. [6] dans.

à nancy le 1er et le 18 juillet et aussi le 7 out ou jai été signaler par mon commondant et jen suis tres contant il a 130 liés de nancy à orlean.

tu fera des complimant à cabie et tu lui dira quille fase mies complimant à nongvale tu dira à casimile que je lui[1] des complimant et jatant de tes nouvelle je croy que tu ne tardera pas à me recrire je[2] que nous partitirons sur la fin dou.

si je vois jambatisse rasélle je lui ferai les complimant que tu ma dit tu fera des complimant à . . . . et à . . . .

Monsieur richard et madame je minforme de votre santé et je fait bien des complimant

chére seure.

Je fini ma letre en tanbrassant de tout mon cœur et je suis pour la vie ton dévoué frere

[signature].

IV.

Nancy le 4 séptanbre 1859.

Mes Chere parans.

Je vous ecri ces de mot pour vous faire savoir l'éta de ma sante tant qua moy je me porte trés bien maintenant jai été malade 3 jours javais des grande fieve nalle[3] à la gorge nalle à la tete et dériere le coup le docteur ma pinse[4] il ma fait prandre des remede il ma cassé la fieve jai ácheté un litre dou de vi et de livre de cucre blanc et candi tout cela ma couté 4 franc pour le faire bruler enfin le cucre et laudevi et le faire bruler ma couté 4 franc, je vous dirai maintenant que jai ecri une létre a désiré olivier je lui demandai des reponse de suite il ne ma pas répondu je vous dirai mantenant qu'on donne des congé renouvlable particulieremant a ceux qui ont des certifica je vous dirai que si malheuresemant mon pere viendrais malade quille ceserai de travailler.

Je vous prirai baucoup daler trouver le maire et de vous plaindre vous lui demanderiez un certifica comme etant 5 enfants que le plus vieux des garchon de la maison et affliger je sais bien [qu'il] travaille comme moy mais au maire vous lui diriez quille ne travaille pas comme un autre jaurai un certifica numerot 5 parceque nous somme 5 enfants.

et je croy que vous[5] du malle de vivre plaignez vous au maire demandez lui un certifica numérot 5 il ne vous le refusera pas.

Vous me lanvoiriez et jaurai une permision de 6 mois et renouvlable je pourrai finire mon congé chez nous et sa me ferai un crand plaisirs et à vous aussi je croy.

Je vous engage à mon voijer un certifica le plus tot possible enfin que je puis retour nez chez nous au plus tot possible.

Je vous dirai que nous avons recu lordre que le 63[6] restait à nancy et

---

[1] fais. [2] crois.
[3] mal à la tête. [4] pansé.
[5] avez. [6] 63ème (régiment).

que le 61 il allait â orleans nous avons été pres de pontamouson et nous somme rantre à nancy. Vous ferez des conplimant à tout n é s ami ét voisin vous diréz à desirez olivier que jatant[1] ces nouvelle et à delbecq aussi et que je leurs fait des conplimant jatant de vous un certifica tout les jours comme en nécessite de vous.

Je vais ecrire comme jecri à lécole.

Vous direz à louis décatoire de louville que rigot auguste lui fait des conplimant vous direz à florine et à adelle de louvil que rigot auguste et moy nous leur faison des conplimant.

Je fini ma letre si mal ecrite parceque javais de la mauvaise ancre et une mauvaise plune je fini ma letre en vous enbrassant de tout non cœur et je suis pour la vie votre chere fils.

V.

Le 11 septanbre 1859.

Més chere parans.

Je vous ecri ces de mot cést pour vous faire savoir léta de ma santé tant qua moy je me porte tres bien je voudrais que la presance vous trouve de meme je vous dirai que jais recu la létre de delbecq quélle ma fait un sinsible plaisirs et anssi le cértifica quille man à fait encore un plus grand.

Je vous dirai que jai montré mon certifica au serjan magor il ma dit de le gardér jusqua la nouvelle anée lon donne encore des congé à la nouvelle anée gespére d'en avoir un

désiré Olivier ne ma pas encore recri ét ja tan dais des nouvelle tout les jours maintenant je crois quille ne mecrivera point et je voudrais avoir de ses nouvelle je suis contant davoir apri que louis codrelier va se marié mais je ne profiterait pas de ces nose je nirait pas à son balle ét bien vous lui diréz mon frére énri que je lui fait bien dés grand conplimant ét que je lui souhette bonne chanche en mariage delbecq ma dit que cétait avec la fille faille dinvelin[2] ou une autre enri, tu dira à ton parin Ménét Victor que je lui fait des conplimant et que je lui dit de ne pas se mariez pendant que je suis au service quille atant aprés moy pour allér à sés noce

et quand je retournerai que je lui porterai autant que possible un morcaux de buisquit quille est si durre il faut avoir une bouche de ferre pour le mangér seche jecris la letre en mangant du bisquit.

Je vous dirai que nous avons pas encore ete au féu depuis le 7 sept que nous somme fort surpri je vous dirai quille nous faut savoir tout les non de tout nos cheffe par couer depuis le non des caporale jusquau generale de notre regimant quille faut retenir le non et les grade comne notré commandan sapelle Monsier caré de bousserolle et il faut savoir les matriculle de tout ses efféṫ telle que mon matricule cest les numérot marqué sur més éffet telle que véste capote ét tout les éffét que je mét sur mon corps cest le numéro 8589 mon chaco cest 2450 non aigle que je pose sur mon chaco 2977 mon cinturon et la plaque ont 1105 ma giberne 384 mon porte bainnétte 2123 mon fouraux de bai honnétte 1054 énfin sa sérait trop long de

[1] [de]. [2] Ennevelin.

tout vous dire tout les numerot matricule de mes éffet je ne vous en dit pas davantage car je croy quand voila assez.

Vous

Vous férez dés conplimant à tout més voisins ét ami particuliérement a delbecq et a mon petit garcon jule fosier.

Je fini ma letre én vous enbrassant de tout mon cœur pére mére frére ét seure.

et je suis pour la vie votre chére fils.

VI.

Le 24 septembre 1850.

Més chére parans je vous écri cétte létre én pléurans javais parlér au comandans de notre régimant dans je lui avait conté la position auquélle vous vous trouvez et il mavait fort bien écoute il mavait dit que jaurai eut un congé renouvlable ét jétai accordé íl avait été mène signér de tout lés chéffe du regimant il navait plus qua ètre signér du générale mais il ne la pas signér ét mon gongé nést pas ácordé à cause que le générale ne la point signér consoler vous jan aurait un a la prémiére fois qu'on ón donnéra encore on donnera éncore a la nouvélle anée si on en donne encore avant jan naurai un ainsi consolér vous més chére parans jéspere avant péut de tans de vous alér voir consolér vous car moy jai baucoup de chagrin depuis que je sais que le générale ne la pas signér.

Jai recu més létre avéc le manda de 5 franc et lautre avec le manda de 15 franc qui mont [fait] un sinsible plaisirs je vous dirai que je ne dépanserai point mon arjant je lai donnér à tenir à mon liétenant ét il ma passér un biier je ne vous le ranvoi point maintenant car jéspére de retournér ancore tout les jours.

Je vous récriverai éncore quand nous auront quittér nancy notre sac ét fait pour partir ét quand nous partirons de nancy, lés solda qui ont des congé rénouvlable partirons chéz eux quand il partirans je donnerai un bilier à un de més camarade de roubauix[1] pour allér voire ma séure a delle ét qui lui éxpliquera comme sa ét fait.

Je vous dirai que jai été à léntermant de notre capitaine ét que jétait de piquet én arme jai tiré 3 coups de fusille de avant dantré à la cimetiére ét un dans sa tonbe je vous dirai que cést fort jolie de voir léntérmant dun capitaine je ne vous demande point de reponse car nous satandons de partire à tout momant ét si nous alons dans le nord girai vous parlér on ne véut point nous dire ou nous allons.

Je démanderai à mon conmandans si jaurai une pérmision bientot ét si sa ne viént pas bién je vous ranvérai 15 franc més chére parans à la position ou vous ètes si vous pouviéz faire faire une pétition ét lanvoiyér au minister de la geurre vous seriez surre que je retournerai ainssi je vous pri de faire céla pour moi et pour vous.

Je vous écri éncore avant péut.

---

[1] Roubaix.

Vous ferez dés conplimant à tout més voisins ét ami ét particuliérémant à mon camarade delbécq vous lui diréz a b c D.[1]

Vous lui diréz que je lui fait dés grand conplimant a b c d.

Je ne vous én dit point davantage car lés nouvelle ne sont point forre bonne jai én péut de chagrin conprenez bién la létre.

Je fini én vous enbrassant de tout mon coéur ét je suis pour la vie votre fils . . .

Si toute[2] vous me recriveriéz vous meteriéz sur ladrésse que vous le savéz bien mon adrésse à nancy ou à la suite du régimant.

Je vous raconterai des nouvelle de revu mais je vous dirai que je voudrais avoir des nouvelle avant.

Je suis en atandans des nouvelle du village.

Je fini ma letre en vous énbrassant de tout mon couer et je suis pour la vie votre fils.

VII.

[pas de dâte].

Mon chére.

Camarade je nai pas pu tout néttre sur la même je le met sur de.

Voici mon voyage de nancy à néufbrisach même je te vais dire le non des ville que jai passér depuis mon départ de ténpléuve jai conmancér par lille douyai canbrai sincantin laffaire laon, corbéni rins suips st menéhould vérdun W . . .[3] pontamouson nancy voila toute més étape de lille à nancy de nancy a neufbrisache vic mésiere sarrebourg falsebourg nonsviler molzing savérne celéstin neufbrisach voila tout les ville que jai logér sur ma rout.

Mon chére camarade.

Je te vais dire que jai vie la prusse jai passér le rin qui séparre la france ét la prusse ét jai éte à viéux brisague que cést la prusse néufbrisach qui ést ma garnison ést boucoup plus fortifié que lille ét il y ni a pas plus de 20 maison il y à quatre casérne pour tout lés solda ét nous somme baucoup de solda dans cétte salle ville il ni à que dés ois ét pas de poulle il y à aussi baucoup de canar.

Tu dira à més parants que mon cousin hénri Wauquiér ét toujours à lopitale tu féra dés conplimant à mon cousin le . . tu ferá dés conplimant à monsiér . . . . et a francois hérbaux ét à david tu féraz dés conplimant a fleurimont dit hérnou ét a Joséph à louis délgrange ét a toute sa famille tu me dira si tu va toujour avéc . . . tu féras dés conplinant à les filles polite de louville de moi ét d auguste rigot ét tu leúr dira que nous somme toujours énsanble.

tu féra dés conplimant à louis ugénie ét à ugeni ét à toute sa famille tu leur féra des conplimant quand tu ira boire une choppe tu féra dés conplimant à francois du molleut si toute fois que tu voiraiz non cousin léandre roussaux tu lui férais més conplimant ét tu lui dirai que je me porte bién je

---

[1] Plaisanterie convenue avec un ami (cf. lettre VIII).
[2] toutefois.
[3] nom effacé.

te dirai que tu ma fait un grand plaisirs davoir fait obsérve quil ait panser à moi jai vue avec plaisirs quill ne mavait pas oubliér jai récu ce que tu ma énvoiér jai fait comme tu ma dit jai marquér[1] que je faisait dés conplimant ét jai marquér a b c d.

Jai oubliér de te dire quille avait 40 mille honne quille vont cette foi pour faire la geure en chène et il én partira éncore aprés.

VIII.

Le 18 octobre 1859.

Més chére parans je vous écri cette letre pour vous faire savoir comme sést passer ma route je vais vous le dire je lait tout fait à pied à la prémiére étape jai á trappé une grande chaléur[2] je me suis fait pinsér[3] par le docteur de notre régimant et il ma dit quille me falait allér a lopitale je lui ait dit que je ni alait pas car si girai un jour à lopitale il faudrais que ji méurt alors je me suis mit en routé le landemain arivé à létape je me suis couchér ét jai fait apelér le lieutenant et il mét venu voir je lui ait demander 5 franc pour ne rién me lésser manquér voici ce quille ma dit vos parans vous ont ranvoier cétte argant pour vous én retournér ét vous lauréz quand vous séntournercréz alors jai demander 5 franc à prétér à un de mes camarade il me voiait si malâde il me les à preter je lui ait dit qua la prémieré fois que jén aurait recu de més parants que je lui aurait remi je suis fort bién soignér jai réstér 3 jours à Mesiére ét jai parti 3 jours pour alér a sarrebourg se fut la que jai recu votre létre je fait dés conplinant à cesar de nomin je nai plus mon cértifica cést le capitaine trésorier quille la.

Je vous dirait que je me suis transporter à pieds jusqua neubrisaque ji suis arivé 3 jours aprés lés autres il va un peut miéux mais je ne suis pas guéri més cheré parans quand je man retournérai jaurai Bién des nouvélle à vous conté jai énténdi parlér almand bréton alsatiin et prussiin je vous dirai que néubrisaque ét france et viéux brisague ét la prusse il y à d'une ville à lautre un cardeur ainsi je pourai vous dire quand je man retournerai que jai vu la prusse je vous dirai chére paran que je méloigne de vous je suis passér de cénts lieux de vous vous avez vue lés fortification de lille élle sont plus forte à neubrisaque la ville de neubrisague il y a environ 6 maison ét quatre casérne pour lés solda Més chére parants c'ést triste de venir malade si loing de vous car il faut se sougner soi méme on trouve éncore dés bon logemant sur la route mais il sont rare jen ait trouvé un bon vous lavéz vue je croi horténse je vous pri de conservé cétte image avéc le plus grand soin de me la rémètre quand je man rétournerai je ne peút pas tout vous marquer sur une létre je fini ma létre én vous énbrassant de tout mon coéur ét je suis pour la vie votre chére fils . . . . il faut avoir soin de moi pandans ma jéunesse jaurai de vous pandans votre viellesse.

Voi[4] mon adrésse . . . . solda au 63e régimant de ligne 4 bat[5] 6 conpagni a neu brisaque departement du barin.

---

[1] cf. lettre précédente.
[2] échauffement. [3] panser. [4] Voici. [5] bataillon.

Vous feréz des conplinant à tout més voisins ét ami ét particuliéremant a delbecq ét chéz Ménet dés réponse de suite.

Je nai point affranchi votre letre parceque jaie pérdu le tinbre poste.

IX.

Néubrisaque 22 octobre.

Ma chére séur.

Je técri cés quelque mot pour te faire savoir que je suis quitér Nancy le 6 de se moi pour allér à neubrisaque nous y somme arrivée le 19 jai fort bién fait ma route. Mais jai atrappé une chaléur én route mais il va un péut miéux Maintenant je, te demande si celosse ta donné de més nouvélle ét sille ta donnér un biscuits.

Je te vai dire

Ma chére séur que je suis plus de de cants liéus de toi je suis surre les frontiére de la prusse.

Je te dirai que

Neubrisague ést un fort ét quille ést plus fortifié éncore que lille il y a dés fanéux ranpart, de néubrisague au rins il y a énviron un cardéur ét quand on ést passér le rins on ést dans la prusse ainsi ma séur je croi que je suis bién prés de la prusse.

Je te dirai quille fait plus froy que chéz nous ét je nai point déspainsaire. Ma seurré tu me marque sur tout les letre que tu à du chagrin tu dois te consolér moi quille est si loin de toi ét de tout més parans je sais quille faut ét je me console ma foi si je prandrais du chagrin je serai bintot nort ma séur console toy.

ne prand pas de chagrin tu fera dés conplimant à toute la famille de richard ét a toute més ami que tu voira jai bien encore dés nouvélle à te marquer mais je nai pas le tant maintenant je te demande des nouvelle de suite car je vais changé de bataillon

a binto.

Je fini én tanbrassant de tout mon coéur et je suis pour la vie ton chére frére.

X.

Neufbrisach le 27 novembre 1859.

Mes chére parants.

Je repon à votre letre du 23 je vous dirai que jai recu la letre de victor ménét ét quand je lait recu javais écri à delbecq jaurai voulu recevoir des nouvelle de délbécq avant recrire je vous dirait que victor ménét ma fait un sinsible plaisirs de ménvoyér cent sous vous lui diréz de ma part que je lui fait dés grands conplimant ét que jai apris quille allait à la chasse vous lui diréz que je voudrais, pouvoir y allér avec lui quelque jours maintenant je sait fort bién tiré au fusil ét je suis adrois je suis contant davoir recu dés nouvéllé du vilage jai vue que céline était acouché à louvil chez de catoire ét jai apris que ma soéur hortense avait été maraîne avéc auguste calice vous diréz a auguste que je nai pas éut du sucre de battémme jai vue que chavel et lucie sont marié le 22 nov.[1]

[1] novembre.

Maintenant autre chose à vous dire je fini mon congé en 1865 le 31 decenbre si je retournerait girai voire mon frére hénri tiréz au sort et je poudrais le voure partire mais je laime trop pour le lessér partire je sait quille à du courage, je rangagerai pour de ans et je léxanterait vous savéz que jai bintot ving ét une ans ét que jai bintot une ans de fait jai travailler pandant que jetait chez nous mais quand je rétournerait je ne croy pas de travailler éncore je vais a lecole du prémier degre ét je suis forcé dalér à la calle de dance de maniére que japrant à lire à écrire ét à dancer.

Vous diréz a delbécq que je lui fait dés conplimant ét que jatant de cés nouvelle je vais vous copiér une chanchon[1] pour victor ménét sur lautre feuille cousin hénri ét toujours à lopitale mon camarade graveline de mouchin vous fait des conplimant.

XI.

Neufbrisach le 2 déc. 1859.

Més chare parants.

Je vous écri cétte letre avéc péine car quand je demande de largant sa me fait baucoup de péine je vais vous dire que jai malereusement bruler mon pontalon dornance[2] en étant de garde gi ait mise une piéce à la janbe mais je ne péut plus le métre pour passér la revue si je nén achéte point un autre je serai puni et il me fautrai 12 franc pour en avoir une autre si jen avait un autre je ne la metrai plus pour montér la garde je mètrai celui que gai brulér il est encore bon pour montér la garde.

Més chere parant voici la punition que je peut avoir de mois de prison ét cepandans ca nést pas la éncore grand chose gi ait mise comme je vous dit une piéce grande comme une carte cést malheureux pour moi quille me faut én achetér un pontalon ainsi envoiéz moi 12 franc le plutot possible si vous le pouvez car je suis en peine je me reconmande à vous je suis malheureux pour le momant si vous pouvéz manvoyér sa cera pour mon nouvélle an.

Je pénse tóujours au affaire de la maison vous ne parlér jamais dés affaire de mouchin vous me diréz mon chere pére sur la prochaine letre si votre livréz ést encore chèz charle-louis hérre et vous me diréz si vous travailler toujours pour chez mation.

Vous me donnerez dés reponse de suite si vous pouvéz mexantér de ma prison on si vous ne le pouvéz point.

recrivéz moi de suite je suis inpatians de vos nouvelle je croi que vous mavéz deja recrí ét je nai point le tant datendre de vos nouvelle.

Je finie ma létre én vous enbrassant de tout mon coéur ét je suis votre dévouez fils.

XII.

Meufbrisach le 13 decenbre 1859.

Més chere parant.

Jai tardé à vous repondre a votre letre en date du 5 a cause que jai voulu parlér a henri Wauquier. Car on ne peut lui parlér que le dimanche

[1] La chanson manque ainsi que la feuille. — La lettre est inachevée.
[2] d'ordonnance.

ét il faut demandér la permision au commandant de place ponr aller à lopitale je vous dirai quille à eut les yuix[1] fermée ét colée pandans 12 jours ét quille à eut grand malle ét il à vue ce que sétait d'être aveugle car il la été pendant 12 jours mais il va un peut miéux il vous fait des conplimant à toute le famille je vous dirai que jai recu largant que vous mavez envoier que sa ma fait un sinsible plaisirs car je nai pas éte puni.

Je vous dirai que jai acheté un pontalon qui ma couté douze franc je vous dirai maintenant que je monte la garde tous les 2 ou trois jours c'est monté baucoup de garde a montér ét il y fait fort froi nous somme tout entourréz de montague et sur les montague sont tout couvérte de nége il y à sur cés montagne plus haut qu'ne homme ét à Neufbrisach il y en à déux pieds je vous dirait que je suis contant de savoir que francois jourétz reste chez louis dubrécq vous lui feréz bien dés complimant ainsi qua toute la famille de louis dubrécq ét aussi à Joséph calice et à auguste vous diréz à auguste quille garde du sucre de batemme vous feréz des conpliment à toute la famille de ménét que je leur fait dés grand conplimant.

Vous feréz dés conplimant a cousin louis ét a ma cousine sophi, qui ét je minforme de la santéz de ma cousine sophi ét de cousin louis.

Vous feréz des conplimant à Jéan Jambatisse fosiér ét à toute sa famille et particuliérement à son fils Jule vous feréz des conplimant à tout mes voisins ét amie ét à louis le dou et sa famille.

Je fini e én vous enbrassant de tout mon coéur ét je suis pour la vie votre devoéz fils.

XIII.

Néufbrisach le 15 (?).

Mon Chére Camarade je técri cétte letre pour te faire savoir l'éta de ma santé tant qua moi je me porte trés bién je desire que la présance vous trouve de mème je te dirai que jai bién vue du payi ét je nan nai pas encore vue asséz on na demandér dés volantaire pour alér én Chine je nai pas demandér a y allér paree que javais récri à victor menét ét que lon ne savait pas éncore q'on allait denandér démandér dés volontaire pour allér én Chine si je lavait sue je lui aurait écri à Victor Menet q'on démandais dés volon pour alér én Chine ét je maurait fait portér ét jaurait vue du payi ainsi tu dira à més parans qui te dise si je dai demandér a y allér ét tu léur dira q'uon ést fort malle én france maintenant que je préférai dalér voire lés chinoy je ne suis pas fénéant je voudrais que més parants te disse oui ét je demanderai à la prémiére fois qu'on demanderai éncore pour y allér jaurai baucoup de plaisirs à léur faire mangér lés balle que mon fusil léur soufflerai ét de léur faire dés boutonniére avec ma baionnétte je te dirai que si girai voire lés chinoi pour léurs faire la guerre tu serai au moins un ans sant tecrire car jaurai une 15 zaine de jours à marchér à piéd ét aprés nous nous sonbarquerion sur la mér pour 6 moi et quand gi serai si ji va je técriverai ausitot que je serai je técriverai une létre ét elle serai 6 moy pour revenir sa

---

[1] yeux.

ferai une ans tu me dira je croy que c'ést fort long car je serai a trois mille ét 7 cént lieus mais sa me ferai plaisirs di allér si un jours je ne serai pas tué par la quand je reviéndrai jaurais dés nouvélle à te racontréz ét jaurai une medaille ét poudrais quélque fois avoir la croy.

Je fini én ténbrassant de tout mon coéur ét je suis pour la vie ton grand camorade . . .

XIV.[1]

25.

[pas de date. fin Décembre probablement].

Més chéres parants.

Je vois avec péine que c'est la prémiére anée que le jour de lan je ne peut aller auprés de vous pour renouvelér les amitié de mon bon pére ét de ma bonne mere ainsi que més fréres ét soéur cést inposible a moi de pouvoir vous souétér une bonne anée pär parole cétte anée mais il faut éspérée que lanée prochaine pour le jour de l'an je serai auprés de vous chéres parants ainsi puisque je ne péut vous souétér une bonne anée par parole je véut vous la souétér par létre ét mon coeur y ét la mème chose dans la létre ainsi mon chére pére ét ma chére [mere] ainsique tont més fréres ét soér je vous souẽtes une bonne ét héureuse anée une heureuse éternité et une ét une parfaite santé ét point de gro garson au bout de lanee car pour én faire dés solda vous en avéz aséz vous souétréz une bonné a tout més voisin ét amie de ma part et vous leur ferez més conplimant tant qua cousin louis je lui récriverai une letre detraine quand vous mauréz recri car je veut lui afranchire la letre et a louis hovart je lui én ferai une aussi.

Henri Wauquier vous souetés une bonne anée à toute la famille je vous dirai maintenant que henri Wauguier à sorti de lopital le 20 décénbre ét il ést présque guérie dis yeuix mais le 21 de ce mois il à tonbe én bas dés éscaliér ét il sét fait grand mal dans lestoma un sérjan de la conpagnie la vue tonbée il la prie dans sés bras la monter én aut dans notre chanbre ét il se plaignai fort le serjan ma dit allér chérchez le dòcteur ét moi je suis allér au grand pas de cource ét le docteur na pas tardé à arrivé ét il la fait portér à linfirmerie quand il a étée à linfirmerie il à réndu du sanc ét le docteur lui à mie trois vantousse à léstomat vous ne savéz petêtre point ce que c'ést que des vantousse des vantousse cést coupér éntres trois cotés avec un rasoir toute la longeur des cotes il à boucoup souffert quand on à couper sés cotes je vous ait parlér dés afaire de mouchin cést parceque henri nan nà point encore recue des nouvelle et il aurait besoin Jennech à recu dargant de mouchin.

[2]Je vous direz mes chers parents que mon cousin Vauguier est sortis de Chapital je vous direz aussi que je suis entré que je suis très malade même vous voyez aussi que je ne peut plus finir ma lettre je dois le faire faire par un autre jai les fiévres thisoïde même je suis très malade; je vous prie mes chers parents s'il est possible de m'envoyez un peu d'argent pour me faire soigner ét il faut espère mes chers parents que cà ne dura pas longtemps.

---

[1] Lettre très soignée et très bien écrite: véritable lettre de nouvel an.
[2] La fin de la lettre est écrite per un autre, mais il l'a dictée.

Ainsi mes chers parents je finis ma lettre en vous embrassant encore une fois.

XV.

Neuf Brisach le 3 Javier 1860.

Mes chers Parents.

Je suis forcée de vous ecrire quelques mots pour vous apprendre la nouvelle qui me vient darriver si subiment chers parents lorsque vous receverez cette lettre vous aurez la bonté d'aller chez mon oncle C*** daller les consolez de la parte de leur filz qui vient de rendre son âme à Dieu vous aurez la bonté chers parents de ne pas leurs dire de suite lorsque vous receverez la lettre et même de ne pas leur pas montrer cette lettre toute la conpagnie met son prés[2] pour lui faire dire une messe mortuaire on la messe d'enterrement.

Il n'a été que dix jours à Chopital.

Sa me fait beaucoup de peine quil est mort près de moi n'ayant pu me rien dire en mourant.

Son cousin trés triste
Vauquier.

---

[1] Lettre écrite probablement per un autre: écriture soignée; mais probablement dictée aussi.

[2] Ce prêt est la solde: les soldats ont l'habitude de se cotiser pour faire dire les messes d'enterrements.